



VIE SYNDICALE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNION

ACTUALITÉ

ENTRETIEN AVEC ROBERT MOURRAL, PRÉSIDENT DE LA FND

FORMATION

OLYMPIADES : LA FRANCE REMPORTE LE BRONZE EN PEINTURE DÉCORATION



RÉFÉRENCE

LA CHAPELLE BOUCICAUT RALLUME LA FLAMME D'UN SAVOIR-FAIRE 174
JANVIER
2018

CLUB ALLIANCE

Fabricants de produits, de matériels ou prestataires de service, vous constituez l'environnement professionnel de l'entrepreneur de finition. Le Club Alliance est un lieu privilégié entre les entreprises membres de l'Union professionnelle des métiers de la finition et leurs fournisseurs partenaires.



























































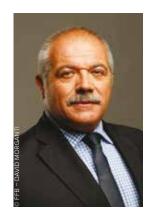








ÉDITORIAL



2018 ENFIN UNE BONNE ANNÉE ?

n cette période traditionnelle de vœux, nous pouvons collectivement former celui que 2018 soit enfin l'année de la reprise pour les travaux de finition.

Si depuis près de deux ans, nous constatons une reprise d'activité, certes inégalement répartie sur le territoire mais réelle, il reste beaucoup d'évolutions pour que nos métiers retrouvent des couleurs.

Souhaitons-nous les vœux suivants :

- ▶ que les travaux de finition soient enfin valorisés, c'est-à-dire rémunérés à leur juste coût. Ce sont des métiers de main d'œuvre, ce qui les rend plus aléatoires mais aussi plus nobles. Ils nécessitent une dextérité trop souvent ignorée;
- ▶ que nos ouvrages soient respectés sur les chantiers, qu'on puisse les réaliser dans un environnement optimal respectant nos conditions d'exécution, la sécurité de nos collaborateurs et la qualité exigée par le client ;
- ▶ que le savoir-faire de nos compagnons soit enfin pris en compte : les métiers de peintre et de solier sont aussi techniques que d'autres corps d'état et doivent être exercés dans un environnement sain et libre de toute co-activité ;

- ▶ que nos métiers de la finition redeviennent attractifs et que les jeunes en redécouvrent le plaisir grâce à l'image que nous véhiculerons à travers nos entreprises et nos chantiers ;
- ▶ enfin, que le bon sens prenne le pas sur les normes afin que nos entreprises puissent être aussi agiles que l'exigent toutes les évolutions sociétales et numériques qui impactent l'environnement dans lequel nous œuvrons.

Nous ne pourrons pas tout attendre de l'évolution des lois, règlements ou autres ordonnances. Nous devons aussi anticiper ces évolutions et dès à présent, imaginer ensemble le devenir de nos métiers.

Nous amplifierons alors la reprise de l'activité générée par une confiance retrouvée.

Nous ferons de nos métiers des métiers respectés qui donnent la couleur, le confort et le bien-être à tous les bâtiments et au cadre de vie.

Si tous ces événements se conjuguent, alors 2018 sera vraiment une bonne année.

Bruno LUCAS

Président de l'Union professionnelle des métiers de la finition



Pensez-y:
Reflets & Nuances
est consultable en
version numérique
www.cluballiance.fr



QuickShip Quelque soit votre deadline.

Découvrez le programme QuickShip d'Interface. Plus de 500 coloris disponibles. Tous expédiés sous 24h.

Avec notre système modulaire unique de dalles de moquette et LVT, créez votre **+Positive spaces**".

Quelque soit votre budget. Quelque soit votre deadline.



174 JANVIER 2018

P.6 VIE SYNDICALE

p.6 Conseil d'administration de l'Union

p.11 La vie des sections

P.14 ACTUALITÉ

p.14 ENTRETIEN AVEC ROBERT MOURRAL, PRÉSIDENT DE LA FND
« La proximité est un facteur essentiel
de différenciation dans nos métiers »

p.16 **Véhicules utilitaires**Le diesel est-il sur le départ ?

p.18 PARCOURS D'UNE ENTREPRISE
Bangui, un major en croissance continue

p.24 NOUVELLES TECHNOLOGIES

p.24 Dossier

Transformation digitale : la relation client-fournisseur face à un chantier majeur

p.29 Numérique
Des bâtiments connectés pour l'avenir

P.33 TECHNIQUE

p.33 CHANTIER

Interfaces métiers : les pré-requis pour un chantier bien géré

p.37 CHANTIER

Peinture légère pour rendu de poids

p.38 Référence

La chapelle Boucicaut rallume la flamme d'un savoir-faire

p.42 AMÉNAGEMENT

L'enfant et les revêtements

p.46 Produits

Confort et esthétique des sols textiles

p.51 ETICS

Surisoler sur ITE existant

p.54 MIXITÉ EN FAÇADE

Mariage ITE sous enduit et bardage en façade

p.57 Questions des entreprises de l'UPMF-FFB

P.60 FORMATION

p.60 Olympiades des Métiers

La France remporte le bronze en peinture décoration

p.62 PARCOURS

La licence pro CAPAF fête ses 10 ans

P.67 À NE PAS MANQUER

p.67 Les nouveautés de janvier 2018



9 NOVEMBRE 2017

Conseil d'administration de l'Union

Le conseil d'administration de l'UPMF-FFB s'est tenu le 9 novembre à la FFB à Paris. A l'ordre du jour, une présentation de la conjoncture financière et économique du secteur et les travaux des commissions. Compte rendu.



e président Bruno Lucas ouvre la séance en adressant ses félicitations à Thierry Fougeray dont l'entreprise est lauréate dans la catégorie secondceuvre (région Ouest-Centre) des Prix Moniteur de la construction. Puis il cède la parole au trésorier, Nicolas Blangy, qui présente la situation financière de l'UPMF et le budget prévisionnel 2018.

Antony Fontaine, en charge du sujet numérique au sein de l'Union, poursuit avec les grandes lignes du thème traité lors de la rencontre du Club Alliance à Marseille « comment le digital transforme les relations entreprises fabricants ? » (voir dossier en p.24). Puis le président Lucas communique les conclusions de l'analyse financière 2017 des entreprises du BTP (voir encadré P.7) et, Philippe Borne, président de la commission gestion, présente une étude sur l'activité sectorielle 2016 des métiers de la finition.

Un environnement plus favorable

Globalement, la synthèse de cette étude annuelle laisse apparaître, pour les activités de peinture, des tendances encourageantes et une évolution des entreprises dans un environnement plus favorable.

Dans le secteur de l'activité peinture, l'entretienrénovation a légèrement progressé soutenu par l'augmentation des transactions avec une hausse des travaux d'entretien de 1 % (soit +7,9 points depuis 2011). Ce secteur de la rénovation a été favorisé par les mesures en faveur de la transition énergétique. Les mises en chantier de logements neufs (+ 10,4% en 2016) sont en forte hausse bénéficiant de l'effet conjugué de la croissance des collectifs et des taux de crédit bas, avec un impact sur 2017 de prévision de croissance de l'activité de 2,2 points. L'activité sectorielle reste toutefois tirée par les entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 1 M€ et la reprise reste fragile pour les TPE.

En résumé, le secteur a tiré profit en 2016 de la baisse des coûts de matières premières et des approvisionnements (-1 %), d'un léger rebond de la revalorisation tarifaire (+0,5%) et d'un taux de marge brute qui a progressé de 0,5 point pour atteindre son plus haut niveau sur la moyenne des périodes depuis 2009.

En ce qui concerne les travaux de sol et murs, 2016 a constaté une hausse de 12,2% dans le logement

neuf, de 0,2% (soit + 1,9 point depuis 2012) en travaux entretien et de 13 % en construction non résidentielle. La réunion s'est poursuivie par la synthèse des travaux de la matinée par les présidents de commission.

L'actualité des travaux de l'UPMF

La commission formation s'est réjouie de la médaille de bronze remportée en peinture décoration par la française Justine Bossard aux 44es Olympiades des métiers à Abu Dhabi (voir p.60). Le président Luc Papavoine a ajouté que les sélections régionales de la 45e édition avaient démarré et a fait le point sur les autres concours de l'excellence. Il a ensuite annoncé que la rénovation du CAP peintre-applicateur de revêtements aurait lieu en début d'année 2018. Autre sujet abordé : les CEE (conseillers entreprise pour l'école) qui font suite aux CET (conseillers de l'enseignement technologique) depuis mai 2017 avec un périmètre de missions élargi. Enfin, la commission a évoqué Actions 3PF et la nécessité de remplacer le bus et de moderniser les outils de communication.

Sous la présidence de Philippe Borne, la commission gestion a abordé les questions de l'impact du lean management sur la rentabilité d'un chantier à travers le retour d'expérience d'un chantier pilote : les problématiques de cohabitation semblent mieux résolues et l'ambiance chantier bien améliorée. Le président a également rappelé l'obligation européenne de mettre en place depuis le 24 mai 2017 la cyber sécurité sur toutes les données à caractère personnel gérées par les entreprises. La commission s'est enfin interrogée sur le bâtiment à l'ère numérique et si les outils de gestion, devis, commande et pilotage des chantiers, BIM... des entreprises étaient prêts pour l'aborder.







UNE REPRISE À CONSOLIDER

L'étude 2017 de BTP Banque analyse l'évolution de la situation financière des entreprises du secteur.

« La valeur ajoutée des entreprises du BTP, reflet de leur santé économique, poursuit sa baisse en 2016 avec pour le second-ceuvre, deux points en moins par rapport à 2008 en passant de 39,8% à 41,9 % », remarque Bruno Lucas en préambule. Dans le second œuvre et en particulier en finition, les marchés de l'entretien et de la rénovation se sont maintenus mais s'affichent moins vigoureux aujourd'hui.

Depuis 2008 et le début de la crise, la trésorerie des entreprises de secondœuvre est passée de 19,3 % à 21,9 % en 2016. Après la très forte chute de la rentabilité entre 2008 et 2009, le niveau moyen du résultat représente 1,9 point du chiffre d'affaires 2016 pour le secondœuvre. « Les efforts de gestion que nous avons réalisés nous ont permis de mieux résister que la dégradation de notre valeur ajoutée et la baisse de nos marges », commente Bruno Lucas. Fin 2016, la rentabilité des entreprises de second-œuvre était de 1,9 point et n'avait toujours pas retrouvé son niveau de 2008 situé alors à 2,6 %.

Dans le secteur de la finition, dans cette même période, le rapport en production propre et effectif propre (en nombre) est passé de 98,5 à 111,8, ce qui s'explique par le recours à l'interim et à la sous-traitance.

En termes de délai jours client, la durée moyenne est passée de 87,3 jours à 89,6 et ce, malgré la loi LME. « Toutefois, les entreprises du bâtiment font office de bons élèves, et notamment les entreprises de peinture qui se sont révélées particulièrement vertueuses dans le règlement des fournisseurs avec un délai de règlement passant en moyenne de 72,9 à 67,9 jours. Cela a même été signalé dans un article des Echos », se félicite Bruno Lucas.

Conseil d'administration de l'Union



Des essais en cours

Le président de la commission technique sol, Yann Rivière, a accueilli Christine Gilliot du CSTB (Centre scientifique et technique du bâtiment), qui a présenté la nouvelle marque qualité de cet organisme : QB et plus particulièrement QB UPEC. Cette marque unique QB conserve les mêmes exigences de performances que les certifications qui lui précèdent et pourra évoluer en fonction des besoins. Elle a vocation à être utilisée principalement en France mais est adaptée pour l'international. Egalement à l'ordre du jour : les travaux en cours sur le NF DTU 53.12, l'avancée des essais du PRDM (Programme recherche développement métiers de la FFB) sur la fiabilité des mesures à l'aide d'appareils capacitifs. Concernant ce dernier point, l'UPMF est à la recherche de supports de sol en cours de séchage pour pouvoir effectuer les essais qui se poursuivront en 2018.

Pascal Pawlaczyk, président de la commission technique intérieur/décoration, a présenté les premiers résultats du PRDM sur la mécanisation des enduits, transmis par le laboratoire DVI, l'objectif de cette étude étant de démocratiser l'utilisation des Airless.

La commission a ensuite émis le souhait de créer d'autres fiches interfaces métiers pouvant répondre aux situations parfois délicates entre les différents corps d'état sur les chantiers. Elle prévoit également de travailler sur une fiche concernant les enduits.

commission extérieur/ITE présidée Bruno Poilpré, Céline Tourreilles, animatrice du GITE (Groupement isolation thermique par l'extérieur) -FFB, a annoncé la création d'un carnet amiante pour les travaux d'ITE en sous-section 4 visant à rappeler les bonnes pratiques et à destination des salariés formés. Puis elle a présenté le guide de préconisations « Protection contre l'incendie des façades béton ou maçonnerie revêtues de systèmes ETICS-PSE ». La version 2 prévue pour 2018, comportera principalement des modifications rédactionnelles et un chapitre concernant l'entretien des ETICS. Enfin, face à des clients qui estiment que les peintures doivent tenir à minima 10 ans, les membres de la commission trouvent l'idée d'un contrat d'entretien intéressante. Les entreprises situées dans des régions de montagne ou de bord de mer pourraient être les précurseurs de ce type de démarche.

A l'issue de la réunion, les participants continuent leurs échanges autour d'un déjeuner. ■



Les comptes rendus du conseil d'administration et des commissions de l'UPMF sont consultables sur www.upmf.ffbatiment.fr > espace adhérent > vous informer > comptes rendus des réunions





CLUB ALLIANCE: RENCONTRE A MARSEILLE

La rencontre du Club Alliance s'est tenue dans la cité phocéenne. Le thème de cette 12° édition : la relation clientfournisseur à l'heure de la transformation digitale. C'est à Marseille que Bruno Lucas, président de l'UPMF-FFB, et Bruno Poilpré, président du Club Alliance, ont donné rendez-vous aux membres du Club Alliance pour leur 12e rencontre en octobre dernier. Partenaires industriels et entrepreneurs s'y sont retrouvés le jeudi soir autour d'un buffet dinatoire à l'ambiance détendue qui a permis à chacun de mieux faire connaissance. Ambiance plus sérieuse le lendemain matin. Les participants se sont réunis pour assister à l'intervention de Christophe Benavent, professeur à l'Université Paris Ouest et auteur de « Plateformes », sur l'impact de la transformation digitale sur la relation client-fournisseur. Le digital est de nos jours un élément incontournable des actions de communication, qu'on le veuille ou non. « La question n'est pas d'être pour ou contre mais de trouver les moyens pour en tirer profit, et c'est possible » a déclaré l'intervenant (voir dossier en p. 24).

L'après-midi, après une visite guidée du MUCEM (Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée), les participants ont découvert les calanques à bord d'un bateau privatisé. La soirée s'est terminée dans un restaurant corse sur le Vieux Port..

Le Club Alliance remercie les partenaires présents à cette rencontre : Akzo Nobel Decorative Paints France Sa • Balsan Moquette • Bostik • Daw France Caparol • Desso SAS Forbo Sarlino SAS • Gerflor • Interface Europe • Jefco • Licef • Onip • PPG Ac France • Semin • Soframap • Sto SAS • Tarkett France • Uzin France • Weber



DES EMBALLAGES PROPRES ET INNOVANTS, UNE EXCLUSIVITÉ UNIKALO

SYSTÈME DE VALORISATION DES **EMBALLAGES MÉTALLIQUES**

- + Disponible dans plus de 80% de la gamme Unikalo
- + Réduit de plus de 90% le poids et le coût de traitement des déchets polluants





Depuis 2005,



+ de 1 500 000 fûts équipés soit



+ de 2 000 tonnes de déchets valorisés







poids : 1 400g



Peinture polyvalente, intérieure extérieure, aux résines acryliques en phase aqueuse











Multi-Supports,
Multi-Fonctions!

sur
Murs et plafonds
Toiles de verre
Boiseries
Maçonneries
Bardages métalliques

SOFTAINAP

EINTEGRA

SINTEGRA

SINTE

Polyvalence
Performance
Simplicité

Efficacité















La vie des sections





BOUCHES-DU-RHÔNE UNE OPÉRATION RÉUSSIE

Après le succès de la 1ère opération au BTP CFA de Marseille - La Valentine en novembre 2016, une nouvelle collecte a eu lieu en octobre dernier au BTP CFA d'Aix-en-Provence. Le syndicat des entreprises d'aménagement, peinture et finitions des Bouches-du-Rhône présidé par François Duverger, auquel s'est associée la Fédération régionale du bâtiment Provence Alpes Côte d'Azur, a réalisé avec le concours de ses adhérents, une double opération de dons de pots de peinture et d'élimination des déchets dangereux. Résultat : plus de 300 kg de peinture, papier peint, parquet, moquette et autres sols souples ont été remis aux équipes pédagogiques du CFA, destinés aux apprentis pour la mise en pratique et environ 7 tonnes de déchets collectées pour être valorisées. Le président de la Fédération BTP 13, Philippe Deveau, est venu saluer cette belle initiative. Richard Baille, président régional UPMF de PACA, et Christophe Ghebbano, président de la section peinture finition des Hautes-Alpes, étaient également présents.

BAS-RHIN

LE MARCHÉ DE L'ACCESSIBILITÉ

Le 31 octobre, à l'initiative de son président Guy Kleinmann, la Chambre professionnelle des métiers de la finition de la FFB Bas-Rhin, a organisé une réunion technique sur le thème de l'accessibilité des locaux. Ce thème concernant les peintres et les soliers a fait l'objet d'une intervention très suivie de Mélinda Routier, ingénieure à l'UPMF-FFB, qui a répondu à toutes les incertitudes des entrepreneurs présents. Ils ont pu avoir une aide au positionnement sur le marché de l'accessibilité via le guide des bonnes pratiques de mise en couleur, ainsi qu'un rappel de la règlementation et des spécificités pour les revêtements de sol. La Chambre professionnelle souhaite d'ores et déjà prévoir des dates pour 2018.

SEINE-MARITIME (ROUEN) LE POINT SUR L'ACTUALITÉ



Lors de sa réunion du 19 octobre, la chambre peinture finitions, présidée par Paul Hubert, a fait le point sur la conjoncture en Seine-Maritime. Le début

d'année reste incertain ce qui est assez habituel. Si une remontée minime des prix est constatée, ces derniers restent toujours bas. Les participants ont ensuite évoqué la journée de l'innovation du 22 septembre dernier. Tous s'accordent à dire que pour une première, ce fut une belle journée, malgré quelques points faibles et approuvent l'idée d'une deuxième édition dans un ou deux ans. Parmi d'autres sujets abordés : la position de la FFB sur l'ubérisation et les plateformes numériques et les actions menées, la carte BTP obligatoire, la formation des formateurs AFPA, sans oublier les propositions de lieux pour la prochaine Saint Luc. Pour fêter celle de 2017, la section avait organisé en septembre un week-end au Puy du Fou. Près de 50 participants ont profité de ces deux jours de détente et de partage. De l'avis de tous, une vraie réussite!

ANNUAIRE UPMF 2018

La version mise à jour de l'annuaire de l'UPMF-FFB est disponible sur le site du Club Alliance (www.cluballiance.fr). Cet annuaire se veut un outil utile à tous les entrepreneurs de finition et à leur environnement professionnel. Dans sa version numérique, il suffit de cliquer sur l'adresse mèl pour contacter un confrère. Vous trouverez également la liste des points de vente locaux des industriels partenaires, par région, et en un clic sur leurs logos, vous accéderez à toutes leurs informations techniques et commerciales.



La vie des sections

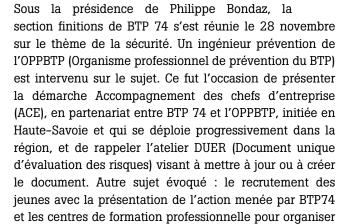




ISÈRE **LES ASSURANCES DANS LE BTP**

Benoît Charpentier, président de la section peinture de l'Isère, a convié ses confrères le 16 novembre à une réunion qui portait essentiellement sur l'assurance. Après avoir présenté la société d'assurance l'Auxiliaire, Tiphaine Guidetti-Ruchon, inspectrice, est intervenue sur les responsabilités des peintres après réception. Elle a évoqué les obligations qui pèsent sur le constructeur quand des désordres affectent l'ouvrage après réception dont la garantie de parfait achèvement, la garantie de bon fonctionnement, la responsabilité décennale et la responsabilité contractuelle de droit commun. Des échanges ont ensuite eu lieu entre les participants sur plusieurs problématiques d'assurance et en particulier les différents cas de figures d'expertise vécus par les entreprises. Lors de la réunion, Benoît Charpentier a été réélu à la présidence de la section pour un second mandat de trois ans.

HAUTE-SAVOIE LA SÉCURITÉ À L'ORDRE DU JOUR



des visites dans les collèges. Cette action, dont le chef de

file est Philippe Bondaz, devrait démarrer en janvier.

PAYS DE LA LOIRE DES SUJETS VARIÉS

Alain Richard, président régional UPMF des Pays de la Loire, a réuni le 3 octobre les présidents des sections départementales de la région, pour procéder à l'élection de son successeur. Sur les huit présidents départementaux des Pays de la Loire, six étaient présents. Alain Richard ne souhaitant pas renouveler son mandat, Antony Fontaine a été élu président UPMF de la région. A cette occasion, Yves Labbé, délégué général de l'Union, a rappelé les missions du président régional. Puis il a fait le point sur les actualités de l'UPMF en soulignant que tous les documents élaborés par l'Union sont téléchargeables sur l'espace adhérent de www.upmf.ffbatiment.fr. Enfin, a été évoqué le sujet des conseillers de l'enseignement technologique (CET) qui sont devenus des conseillers entreprise pour l'école (CEE) avec un périmètre de missions trop élargi selon la position de la FFB.





DRÔME ARDÈCHE UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Présidée par Jean-Louis Bertier, l'assemblée générale de la section plâtrerie peinture vitrerie s'est tenue le 8 décembre au siège de la Fédération à Valence. A cette occasion, Alexandre Thomasset, dirigeant de la SAS Thomasset Fils située à Mours Saint Eusèbe, a été élu président de la section. Après cette partie statutaire, c'est Mélinda Routier, ingénieure à l'UPMF, qui est intervenue sur le cahier des clauses spéciales du NF DTU 59.1, les peintures améliorant la qualité de l'air et les écolabels, et sur la gestion des déchets de peinture et revêtements de sol. Sujets qui ont retenu l'attention de l'assistance. Ont ensuite eu lieu des échanges sur la conjoncture avant que la rencontre ne se poursuive par un moment convivial dans un restaurant à Granges les Beaumont.

SEIGNEURIE PRÉSENTE



- IDÉALES TOUT CHANTIER HQE®
- DÉPOLLUANTES
- LAQUES POUR MURS & BOISERIES















Retrouvez les produits Seigneurie dans les magasins Le Comptoir Seigneurie Gauthier partout en France.



La gamme ELYOPUR LAQUES est disponible dans toutes les teintes du nuancier CHROMATIC®.





« La proximité est un facteur essentiel de différenciation dans nos métiers »

Conjoncture, service aux entreprises, proximité, transformation digitale, reprise des déchets par les distributeurs... Robert Mourral, président de la Fédération nationale de la décoration (FND), nous dit tout. Absolument tout.

REFLETS & NUANCES Comment se porte le marché de la décoration ?

Robert Mourral • Fin octobre, le chiffre d'affaires cumulé depuis début 2017 progresse de 2,9 %. La tendance est meilleure, tout en restant erratique. La confiance des ménages revient doucement dans un contexte général plus favorable au bâtiment. Le neuf va mieux. Mais après 10 ans de crise, ce redémarrage reste fragile.

R&N Comment voyez-vous la conjoncture en 2018 ?

R.M. Plutôt bonne et dans la continuité de 2016 et 2017. Le gouvernement ne devrait pas pénaliser cette reprise. La preuve, le prêt à taux zéro comme les dispositifs de soutien d'accession à la propriété ont finalement été reconduits. Je suis donc optimiste tout en restant

prudent. Le secteur du papier peint par exemple souffre encore dans un marché compliqué, même si cette tendance n'est pas nouvelle.

R&N Qu'en est-il de la mise en place de services de proximité ?

R.M. Des expériences digitales émergent chez nos adhérents à l'instar du drive comme en GMS ou du click and collect qui ouvre aux entreprises la commande de produits et de matériaux à distance sur n'importe quel terminal. Mais la proximité c'est d'abord le show-room et la force de vente itinérante. La visite chantier reste importante pour analyser les besoins avec précision et assister nos clients dans le choix des matériaux et la préparation des supports. Il faut des équipes sur place pour accompagner nos clients et intervenir en tant que soutien technique et commercial.

R&N Comment se passe la relation fournisseurs ?

R.M. Au quotidien elle se passe bien. Nous sommes d'ailleurs aujourd'hui dans la mise en œuvre d'un important projet baptisé FabDis. Il vise à définir un format d'échange de données standardisé avec nos fournisseurs. Ce serait quelque chose de simple qui se présente sous forme de fichier Excel avec des champs prédifinis et qui fonctionne déjà depuis 3 ans avec succès dans la filière du matériel électrique. Ce grand projet serait opérationnel fin 2018 pour le lancement des collections 2019. Il suscite un grand intérêt chez les industriels car il va apporter un gain de temps et de la fiabilité dans l'échange et le partage d'informations.

R&N Qu'en est-il de la transformation digitale ?

R.M. Nous ne sommes pas franchement la filière la plus connectée. La plupart des équipes commerciales sont équipées en CRM, les distributeurs ont leur site marchand B to B et nous recourrons de plus en plus à des applications de mise en situation 3D. S'il y a encore à faire, nous ne cherchons pas à batailler avec des Amazon Pro ou des Saint-Gobain qui disposent de moyens considérables. Nous ne visons pas en priorité le grand public, et bien que la transformation digitale nous concerne directement, nous estimons que ce n'est pas le sésame de l'avenir de la filière.

R&N Quel est-il ce sésame?

R.M. La proximité. Elle va rester un facteur essentiel de différenciation de nos métiers. Le numérique est un point important, mais il n'est pas le garant de leur succès. Même si nos clients sont équipés de smartphone et de tablette, il n'y a pas de demande dans ce sens. Bien sûr, il faudra développer des services numériques qui cernent bien les attentes de nos clients. On va connaître une évolution sans révolution, car de toutes façons le rôle d'une agence comme celui d'un dépôt restera fondamentalement le même, bien qu'ils doivent s'adapter aux nouvelles technologies et aux évolutions des comportements. Il vaut mieux aller chercher de la valeur ajoutée dans la logistique, la disponibilité produits, ou encore dans l'apport de solutions techniques et la gestion des délais.

R&N Qu'en est-il de l'obligation de collecte des déchets du BTP par les distributeurs ?

R.M. Il y a tout d'abord un premier volet qui est juridique. Nous avons engagé un recours auprès du Conseil d'État sur le décret d'application qui n'est pas suspensif du point de vue de l'application de la loi. Nous souhaitons un nouveau paramétrage du décret afin

qu'il prenne en compte des critères plus adaptés à la réalité opérationnelle de nos métiers. Cette obligation impose notamment que la reprise soit effectuée sur le site de distribution ou dans un rayon de 10 kilomètres, ce qui paraît peu réalisable dans des régions faiblement urbanisées. Nous ne cherchons pas à nous défausser de nos responsabilités mais nous souhaitons que l'ensemble des acteurs de la filière soit impliqué et que les modalités de mise en œuvre soient opérationnelles. En attendant que ce volet juridique évolue, nous avons décidé d'élaborer une approche mutualisée de la collecte de déchets en la testant auprès de trois régions pilotes. Nous avons mandaté un cabinet pour réaliser un diagnostic et proposer un projet avec l'idée de pouvoir mutualiser les moyens de collecte et négocier les tarifs auprès des opérateurs. Après nous proposerons un panel de solutions à nos adhérents qui choisiront celle qui lui convient le mieux ou pas. Tout ce projet va être validé par le ministère de la Transition écologique et solidaire afin d'éviter tout soupçon d'entente. En développant cette offre, nous sommes inscrits dans une logique de service de proximité.

R&N Quelle est la force de la FND aujourd'hui?

R.M. La force de la FND est d'abord de représenter 90% des distributeurs B to B de produits de décoration. Ensuite la FND a su développer des relations privilégiées avec l'ensemble des acteurs de sa filière : l'association 3PF qui réunit les fabricants, les distributeurs et les entreprises pour promouvoir les métiers de la finition, le club Partenaire qui réunit nos principaux fournisseurs et le Comité de liaison de l'approvisionnement bâtiment qui fédère les 5 fédérations de l'approvisionnement du bâtiment.

Ces 5 fédérations, la Fédération du négoce de bois et matériaux (FNBM), la Fédération française des négociants en appareils sanitaires, chauffage, climatisation et canalisations (FNAS), la Fédération des distributeurs de matériel électrique (FDME), la Fédération française de la quincaillerie (FFQ) et la FND sont adhérentes de la CGI (Confédération du commerce de gros et international) et ont créé un Comité de liaison de l'approvisionnement du bâtiment (CLAB) au sein duquel nous travaillons sur des problématiques transversales - environnementales, commerciales, fiscales... - tout en gardant chacun nos spécificités. Et c'est une vraie force. Nous nous enrichissons mutuellement, et quand nous nous adressons à une administration ou à un pouvoir législatif nous pesons plus lourd dans la balance en parlant au nom de 140 000 salariés au lieu de quelques milliers.

ACTUALITÉ

VÉHICULES UTILITAIRES

Le diesel est-il sur le départ ?

Jusque-là, la question ne se posait même pas.
Un utilitaire s'achetait avec un moteur diesel... Un point c'est tout.
Mais normes et fiscalité évoluant vitesse grand V,
il serait peut-être temps de "regarder ailleurs".



ur le segment des véhicules particuliers (VP), les cartes ont été largement rebattues. Ainsi, l'électrique longtemps embryonnaire commence à pointer le bout de son capot. Plus important encore, les ventes de véhicules à essence viennent de dépasser le diesel cette année. Pour mémoire, le gazole représentait encore 73 % des immatriculations en 2012. Du coup, les acheteurs ne savent plus trop à quelle énergie se vouer.

Sur le marché des véhicules utilitaires (VUL), la situation reste un peu plus claire. « Les ventes d'utilitaires diesel demeurent ultra-dominantes », constate Théophane Courau président de Fatec group, entreprise française de gestion de parc. « En revanche, bien malin qui pourrait dire comment le secteur va évoluer en France dans les années à venir », avoue Fabrice Devanlay, directeur de la communication de Ford France.

L'usage du thermique menacé...

En France, des menaces planent sur la circulation en centres villes des véhicules à énergies fossiles. A l'étranger, Singapour, Londres ou Munich ont mis en place des politiques de restriction de circulation concernant ces carburants. « Anne Hidalgo pour sa part, souhaite bannir le diesel de Paris autour de 2025 », informe le responsable de Fatec Group.

L'entrepreneur commence à redouter de se retrouver avec un utilitaire interdit de circulation ou pénalisé par une fiscalité écrasante. Pour le moment, les énergies fossiles ont chacune leurs avantages. Les modèles à essence sont notamment moins chers à l'achat.

« De son côté, le diesel conserve la main en matière de sobriété, rappelle Philippe Jourdain, responsable VW Utilitaire. Un VUL à essence chargé dépassera largement une consommation à deux chiffres, quand un diesel restera sagement sous les 10 litres ».

Des VUL à essence, encore rares

Pour le moment, le catalogue des constructeurs sent encore fortement le gazole. VW fait figure d'exception avec ses Caddy et Transporter, proposés chacun en plusieurs motorisations essence, dont les ventes sont dérisoires. Ford propose un petit 3 cylindres EcoBoost essence sur certains de ses utilitaires. Mais, avec 3 % des achats de Transit Connect et 6 % de Transit Courier ce moteur ne se vend pas mieux.





DAVID DURAND, PRÉSIDENT DE LA SA DURAND PEINTURE À MAYENNE (53)

« Pour le moment, les véhicules de ma société, spécialisée dans les travaux de finitions, fonctionnent presque tous au diesel. En tout, nous avons 75 utilitaires, en majorité des Renault Kangoo, Trafic ou Master. Et si pour ma voiture personnelle, je suis passé à l'essence, une telle évolution paraît moins envisageable pour mon entreprise. En effet, voilà une dizaine d'années, j'ai fait installer des cuves à gazole au sein de mes agences. Cela a permis de réduire la facture d'un quart, par l'achat de carburant en gros. Mais aujourd'hui, difficile de changer de système. A l'avenir, c'est plus l'électrique qui m'intéresse. Nous avons en effet, des marchés d'entretien avec plusieurs bailleurs sociaux dans l'Orne, le Calvados ou la Manche... Avec à la clé, des déplacements quotidiens de 20 à 100 km. L'électrique serait assez adaptée. Dans ce cas, il faudrait installer des prises de recharge. De plus, les VUL électriques restent chers à l'achat. Pour l'instant, ces surcoûts me font reculer. Etre précurseur, cela coûte cher ».



Côté VUL électrique, le marché reste également embryonnaire.

Renault est le mieux placé avec un Master ZE électrifié en plus de la Kangoo ZE, largement en tête des ventes. Mais ces véhicules ne représentent que 1,5 % des immatriculations globales. Iveco pour sa part, a écoulé 13 Daily électriques l'an passé en France... Anecdotique! « Côté entreprise, je ne suis pas débordé par les demandes, confirme Philippe Jourdain. Malgré tout, nous proposerons un Crafter Electrique, l'an prochain ».

Pragmatisme de rigueur...

« Le professionnel doit rester pragmatique, déclare le responsable VW Utilitaire. L'important c'est que son véhicule fonctionne et qu'il remplisse sa tâche pour un coût minimum. Dans ces conditions, le gazole reste imbattable », assure ce dernier... Mais jusqu'à quand sera-t-il utilisable ?

Batteries: des progrès à venir

La recherche sur le véhicule électrique avance. Samsung travaille sur une batterie améliorée qui se recharge 5 fois plus vite qu'un accu classique. Cette petite révolution est en partie due à l'utilisation de billes de graphène, un matériau conducteur à base de carbone.

Faut-il faire marquer ses VUL?



On se doutait bien que logoter son utilitaire aux couleurs de son entreprise représentait un vrai plus. Une étude commandée par Signarama, entreprise spécialisée, montre que les nouveaux utilisateurs sont ravis de l'expérience à 90 %. Plus visible, leur VUL apporte un surcroît de notoriété et se transforme en "apporteur d'affaires". Près de 100 000 utilitaires sont stickés, chaque année en France.

Mercedes, l'eVito en approche



L'Etoile a décidé de proposer une version électrique sur tous les modèles de sa gamme. L'eVito, son utilitaire compact, est déjà disponible en Allemagne à 39 900 euros. Il le sera également en France à la mi-2018. L'eSprinter arrivera quant à lui, en 2019. Enfin, l'eCitan suivra avec une motorisation différente de celle du Kangoo dont il dérive.



Mieux vaut prévenir

L'Association AXA Préventions a développé un site à destination des entreprises souhaitant mener une campagne de prévention du risque routier. Cette plateforme permet de réaliser son propre audit. Une cartographie des risques est alors établie. Ensuite, des actions à mener sont proposées pour améliorer la situation.

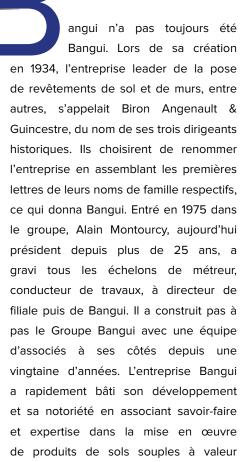
www.axaprevention.fr

ACTUALITÉ

PARCOURS D'ENTREPRISE

Bangui, un major en croissance continue

Grâce à son savoir-faire et à son expertise, cette entreprise de plus de 80 ans n'a eu de cesse de diversifier ses activités. Ce qui en fait un leader dans beaucoup de domaines.





▲ ALAIN PIERRE DG GROUPE BANGUI



PASCAL HUMEAU DG FINANCES



▲ MARIE JAUNEAU
DG ADMINISTRATION
ET RESSOURCES
HUMAINES

ajoutée: linoléum, PVC, moquette collée ou tendue et tapis d'escalier. Au début des années 2000, le Groupe Bangui a fait évoluer son mix activité en créant des départements sols coulés caoutchouc, peinture, décoration, aménagement, et a fait l'acquisition de Mécafloor, fabricant de planchers techniques. Aujourd'hui, il reste leader sur ses métiers historiques et génère sa croissance en diversifiant ses activités.

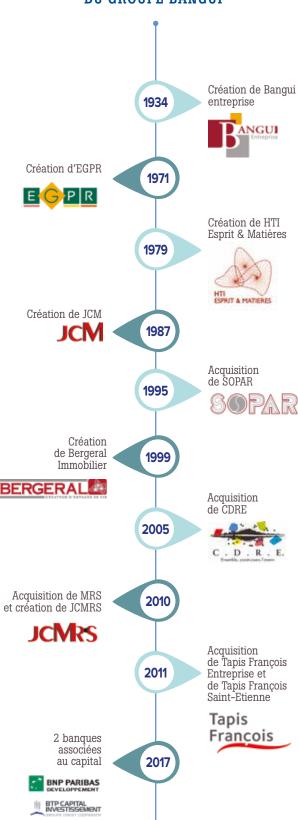
data data

« Notre groupe s'appuie sur la richesse de son histoire pour imaginer son avenir en intégrant de nouveaux métiers ou activités et en s'orientant vers de nouveaux marchés, explique Alain Montourcy. Notre projet est de positionner la satisfaction client au cœur de l'entreprise, de viser un engagement qualité volontaire et d'adopter une charte environnementale adaptée à nos activités et métiers. »





LES ENTREPRISES DU GROUPE BANGUI



Deux banques associées au capital

Les activités du groupe portent aujourd'hui aussi bien sur les sols souples que le carrelage sols et murs, les tentures, la peinture et les finitions. Le tout sur des marchés aussi variés que l'hôtellerie, la santé, l'enseignement, les ouvrages publics ou encore les équipements sportifs.

Alain Montourcy se dit par ailleurs déterminé à continuer d'étudier les différentes opportunités de croissance externe et compte s'investir au quotidien dans le développement de la filiale immobilière Bergeral, laquelle livrera en 2019, 250 logements en accession et permettra au groupe de franchir le cap des 100 M€ de chiffre d'affaires. Enfin, pour pérenniser financièrement l'avenir et permettre l'arrivée de deux nouveaux associés, deux banques sont désormais associées au capital depuis juillet 2017 : BNP Développement et BTP Capital Investissement à hauteur de 32 %, les actionnaires, historiques et nouveaux, détenant 68 % des actions.

« Notre volonté est de construire un groupe pérenne où les hommes et les femmes sont la valeur première, affirme le président du groupe. Nous sommes résolument tournés vers le service au client dans les domaines les plus variés de la finition du bâtiment. Et sommes en mesure de nous adapter sans cesse aux nouveaux marchés et aux produits à mettre en œuvre. »



▲ PHILIPPE BUIRETTE

DG BANGUI

ENTREPRISE

ACTIVITÉS

TECHNIQUES ET

COMMERCIALES



▲ ELIAS EID DG BANGUI ENTREPRISE PÔLE AMÉNAGEMENT ET PEINTURE



DÉCAPANT BIODÉGRADABLE POUR FAÇADE

Leader depuis 15 ans sur le marché des décapants spécifiques, la gamme FELTOR répond avec efficience à toutes les typologies de décapages sur les façades anciennes et contemporaines. Des produits biodégradables, sans rinçage après application, non toxiques, non inflammables et sans risques pour l'homme et son environnement. Le groupe Licef s'engage chaque jour auprès des professionnels afin qu'efficacité et innocuité soient parfaitement indissociables.

Les décapants biodégradables sans rinçage pour façades











Brèves



GROUPE SMA: NOUVEAU SIÈGE SOCIAL

Depuis la mi-novembre dernier, le Groupe SMA a emménagé dans son nouveau siège social, Cap SMA, un immeuble de sept étages, d'une superficie de 35 000 m², regroupant l'ensemble des collaborateurs parisiens du Groupe sur une seule adresse : 8 rue Louis Armand dans le 15e arrondissement de Paris. (Voir Reflets&Nuances N°171 - Avril 2017)



VOS SALARIÉS ONT-ILS LEUR CARTE BTP ?

Depuis le 1er octobre 2017, tous les salariés employés sur des chantiers de BTP, y compris ceux déjà en poste, sont tenus de présenter leur carte BTP aux agents de contrôle, mais aussi aux maîtres d'ouvrage ou donneurs d'ordre. Les contrôles ont commencé. Des sanctions peuvent désormais être prononcées s'il apparaît qu'une entreprise n'a pas fait les démarches pour obtenir la carte de ses salariés. La nouvelle carte individuelle et sécurisée est obligatoire, ce qui en fait un instrument plus efficace de lutte contre le travail illégal et la concurrence sociale déloyale; c'est le résultat d'une action intense de la FFB auprès des pouvoirs publics.

UN NOUVEL ÉTIQUETAGE POUR LES RISQUES CHIMIQUES

Depuis le 1er juin, tous les produits chimiques mis sur le marché sont étiquetés conformément au nouveau « règlement CLP » relatif



à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. Les principales nouveautés sont l'apparition de neuf nouveaux pictogrammes de danger, de forme losange et composés d'un symbole noir sur fond blanc bordé de rouge et l'ajout de mentions d'avertissement indiquant la gravité du risque (« danger » pour les produits les plus dangereux et « attention »).

Les étiquettes comportent également les mentions de danger (par exemple « mortel par inhalation ») en remplacement de phrases de risque (phrases R) et de nouveaux conseils de prudence (par exemple « éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements »).

L'évaluation du risque chimique contribue à préserver la santé et la sécurité des salariés et de réduire l'impact environnemental des chantiers. Pour aider les entreprises, l'OPPBTP (Organisme professionnel de prévention du BTP) a mis en ligne un outil d'évaluation du risque chimique dans le BTP. Basé sur la méthode simplifiée de l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des maladies professionnelles et des accidents du travail) et s'appuyant sur le logiciel LARA-BTP, il permet de faire l'inventaire des produits chimiques utilisés à partir de la lecture de l'étiquette, d'évaluer les risques par produit en fonction de leurs conditions d'utilisation et des mesures de prévention déjà mises en place dans l'entreprise et de définir un plan adapté à la situation de l'entreprise.

De nombreux outils sont disponibles en ligne sur le site de l'OPPBTP (www.preventionbtp.fr), y compris une affiche pour familiariser les professionnels au nouvel étiquetage. \blacksquare

NOUVELLE BAISSE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

La CNAMTS (Caisse d'Assurance Maladie) vient de consolider les statistiques accidents du travail et maladies professionnelles de la branche BTP pour 2016. Il en ressort une baisse de tous les indicateurs, ce qui confirme l'évolution positive depuis plusieurs années : moins 29 % d'accidents du travail en 10 ans. La moitié de ces accidents étant liés à la manutention. Le nombre de maladies professionnelles diminue légèrement. Des éléments encourageants pour la profession et qui incitent à poursuivre les efforts de prévention.

LA NORME NF P 03-001 FAIT PEAU NEUVE

La norme NF P 03-001 pour les marchés privés de travaux qui datait de décembre 2000, a été revisitée. Parmi les avancées obtenues par la FFB, notons : l'obligation du port de la carte d'identification professionnelle, le rappel des obligations en cas de salariés détachés, les règles relatives à l'imprévision. la réduction du montant des pénalités de retard, la délivrance d'une avance de 10% au démarrage du chantier, la réduction des délais de paiement du solde des travaux.

UNE PREMIÈRE CHAIRE POUR LE GROUPE LUCAS

Le Groupe Lucas, dirigé par Bruno Lucas, est devenu le 13 novembre dernier, mécène de la chaire Éthique et Innovation à l'Université catholique de l'Ouest (UCO) à Laval. Cette chaire est un lieu d'échanges pour les acteurs du grand Ouest. Elle ambitionne de réfléchir et de former aux enieux éthiques, les étudiants, les acteurs économiques et leurs réseaux en incluant les managers et les dirigeants d'entreprises. Le Fonds de solidarité de l'UCO vise à donner des moyens supplémentaires à tous les étudiants nécessitant un «coup de main». Bruno Lucas est le président de l'UPMF-FFB.



LES RENCONTRES DE LA PEINTURE ANTICORROSION 2018

L'édition 2018 des Rencontres de la Peinture Anticorrosion aura lieu les 20 et 21 mars au Parc Floral de Paris, sous le thème de la protection dans les milieux contraignants : éolienne offshore, décapage de peintre plomb et amiante en environnement protégé... Un état des lieux de la nouvelle version de la norme ISO 12944 sera dressé. Cette 7e édition sera rallongée d'une demi-journée et enrichie d'une dizaine de nouveaux exposants.







ACQUISITION

La marque Marius Dufour retrouve ses origines familiales

À travers l'acquisition de la marque Marius Dufour, le groupe Allios opère un retour aux sources vers une marque de peinture qui est à l'origine de cette belle saga familiale.

a boucle est bouclée. Allios vient d'acquérir la célèbre marque de peintures professionnelles Marius Dufour. Comme l'indique le dirigeant actuel du Groupe, Michel Dufour, cette reprise « revêt la symbolique d'un retour aux sources d'une marque à l'origine de cette saga familiale ». Son histoire a démarré en 1848 à Marseille (cf Reflets & Nuances 149 d'avril 2011). Charles Dufour, négociant en fournitures pour peintres, crée sa société de fabrication de peintures, Les Ets Marius Dufour, du nom de son fils. Devenant progressivement fabricant, il est rejoint en 1865 par Marius, qui poursuivra l'activité avec son frère Albert. Après le décès de Marius, c'est son fils Antonin qui reprend « Marius Dufour & Fils » avec ses frères. Puis Francis Dufour, fils d'Antonin, entre dans la société en 1925. « Dans les années 30 et 40, mon père Francis et ses cousins germains Jean et Roger développent la société Marius Dufour avec toute leur énergie », évoque Michel Dufour. En 1948, au terme du bail originel, un désaccord familial en empêche le renouvellement. Une clause des statuts prévoit qu'à la demande d'un des associés, l'entreprise soit vendue avec interdiction de rachat par lesdits associés. Roger Dufour active cette clause, puis fait racheter la société par des amis qui la lui rétrocèdent. Avec le soutien de familles marseillaises, Francis Dufour et son cousin Jean décident de repartir de zéro en créant les Peintures de la Parette Francis & Jean Dufour. Michel Dufour en prend les commandes en 1973. L'une de ses premières décisions : en changer le nom. Francis & Jean Dufour SA devient Peintures Jefco. Sur le terrain, la confusion était trop grande avec la marque Marius Dufour & Fils.

Marius Dufour & Fils revendue

Dans les années 1980-95, Michel Dufour développe une politique de croissance externe, avec plusieurs acquisitions dont la Soframap, Couvraneuf, Wash-Perle, Sylco et CCCV. A la même période, plusieurs filiales, comme Peintures Acetolac et la Sofarep, sont créées. A la fin des années 1980, la société Marius Dufour et Fils, de son côté, est revendue, faute de repreneurs familiaux. Son dernier acquéreur finira par déposer le bilan. Au début des années 2000, Jefco se réorganise, avec la création de la holding Copelia puis d'Allios, qui concentre sous une même entité toutes les sociétés acquises. Aujourd'hui bien implanté sur le marché français, Allios, dont le périmètre s'est étendu en 2015 et 2016 suite aux rachats des sociétés Blancolor et Cedap, vient donc de reprendre la marque Marius Dufour. Récemment, une holding familiale a été créée pour conserver un capital unifié. « Avec l'esprit d'entreprendre qui nous anime, il ne sera pas étonnant qu'il nous vienne l'envie d'écrire, à travers cette marque portant notre nom, un nouveau chapitre de notre développement et accueillir au sein de notre « maison » de nouveaux collaborateurs », conclut Michel Dufour. La 6^e génération a déjà rejoint la direction du Groupe.



Bruno Lucas élu président d'Immobilière 3F

Bruno Lucas, président de l'UPMF-FFB et vice-président de la FFB, a été élu le 20 décembre dernier, président d'Immobilière 3F (groupe Action Logement). Bruno Lucas a présidé la Foncière Logement (groupe Action Logement) jusqu'en 2017 et était membre du conseil exécutif du Medef jusqu'en 2013. Il succède à Christian Baffy qui occupait cette fonction depuis 2008.



Les conditions générales d'intervention mises à jour

Désormais, tout professionnel qui vend des biens ou propose des services à des consommateurs a l'obligation d'informer ces derniers de la possibilité de recourir à un médiateur de la consommation et de les informer également sur les coordonnées du médiateur compétent dont ils relèvent. Ces informations devant figurer dans les Conditions générales de vente ou de prestations du professionnel, l'UPMF-FFB a remis à jour le document « Conditions générales d'intervention/Conditions générales de vente » en intégrant la partie médiation. Téléchargeable sur www.upmf.ffbatiment.fr < espace Adhérent <</pre> médiathèque < publications

DOSSIER

Transformation digitale: la relation client-fournisseur face à un chantier majeur

Dans un monde toujours plus connecté,
où les modèles d'entreprise sont bouleversés,
les dirigeants d'entreprise sont prévenus : l'heure est à la transformation
digitale. Le secteur du bâtiment est évidemment concerné par cette
démarche en perpétuelle évolution qui permet de communiquer rapidement
et efficacement auprès des clients et partenaires. Mais il doit désormais
composer avec de nouveaux acteurs issus de la plateformisation et se former
à de nouveaux outils. Ce qui n'est pas simple. Explication.



▲ CHRISTOPHE BENAVENT

EST L'AUTEUR

DE PLATEFORMES

(ÉDITIONS FYP).

ransformation digitale ».

Ces deux mots, aujourd'hui dans toutes les bouches, font l'objet de nombreuses études, donnent lieu à diverses conférences, à des débats animés. Sur le terrain, ils redéfinissent l'organisation du travail et la relation client. Dans le secteur du bâtiment,

notamment les métiers de la finition, ils résonnent de plus en plus fort et continuent de diviser les tenants de « l'ancien modèle » - de plus en plus rares -, qui mettent en garde contre une déshumanisation rampante de la profession, et ceux qui ont adopté cette stratégie il y a déjà quelques années. « Qu'on le veuille ou non, le digital est aujourd'hui un élément incontournable des actions de communication des marques en général. Le domaine de la finition n'a pas échappé à la règle, le rapport fabricant entreprise a d'ailleurs fortement

été impacté », plaide Christophe Benavent, professeur à l'université Paris Ouest et directeur scientifique au pôle digital de l'ObSoCo (l'Observatoire société et consommation dont la vocation est d'analyser les mutations du modèle de consommation). Et de poursuivre : « Aujourd'hui, les fabricants ont quasiment tous adopté des stratégies digitales. Leurs sites internet sont intuitifs, fluides et offrent beaucoup de possibilités. Les catalogues en ligne proposent tous des simulateurs de teinte par exemple. »

Du B to B au B to C

On en viendrait même presque à dire que l'outil numérique arrive à point nommé pour le fabricant. Lui, dont l'objectif est de vendre un produit, avec le digital il le fait de manière directe, sans forcément passer par le filtre des entrepreneurs. Le marché s'élargit. Le B to B n'est évidemment pas mort mais le B to C gagne des points. Incontestablement. « Cela ajoute une pression supplémentaire sur les entreprises et relève le degré d'urgence de leurs initiatives, elles sont contraintes de s'adapter à cette nouvelle donne sans quoi elles mettent leur santé en péril, constate l'expert. Les fabricants sont mieux armés et possèdent un temps d'avance. Les marques de peinture jouissent



d'une certaine popularité auprès du grand public. Elles développent leur communication en se servant de cet atout. Sur un plan économico-stratégique, c'est une offensive tout à fait logique. »

La « plateformisation » au centre des débats

Force est de constater que le paysage change. Vite, très vite. Le monde du bâtiment accueille chaque année de nouveaux acteurs numériques. Les plateformes de commerce font partie de ceux-là. Le phénomène est tel qu'il a accouché d'un néologisme : on parle aujourd'hui de « plateformisation » - quand d'autres utilisent le terme « ubérisation » - qui représente désormais l'épouvantail de bon nombre d'entrepreneurs. Mais de quoi parle-t-on au juste? Les plateformes sont ces nouvelles formes d'organisation qui s'appuient sur les technologies de l'information (numérique, algorithme, intelligence artificielle, etc.). Leur valeur réside dans leur double capacité à coordonner les relations entre plusieurs acteurs d'un marché et à développer un écosystème autour d'elles. Dans le bâtiment, il existe trois grands modèles : les plateformes peer to peer, qui mettent en relation des particuliers avec d'autres particuliers, plutôt centrées sur le bricolage et les petits travaux ;

les pro to peer, connexion entre professionnels et particuliers, qui tentent de se positionner sur un marché plus structuré. Le filtrage des offreurs et la qualification de la demande font partie de la prestation, le panier moyen est plus important ; enfin, les pro to pro sont surtout des systèmes de plateformisation de services entre professionnels. On en trouve notamment dans l'approvisionnement des distributeurs à destination des entreprises.

Un paysage erratique

Pour comprendre cette nouvelle tendance, la Fédération française du bâtiment (FFB) et l'ObSoCo ont réalisé en 2017 une étude qui recense plus de 150 plateformes numériques dans le bâtiment. L'enquête révèle en premier lieu que si la plupart de ces plateformes ont vu le jour il y a cinq ou six ans, d'autres font leur apparition sur le marché à une cadence soutenue. Et que celles-ci se développent sur l'ensemble de la chaîne de valeur des entreprises : l'acquisition de clientèle (123devis, Travaux.com, Keltravaux...) où le client émet une demande, la plateforme lui adresse plusieurs devis et la prestation est close ; l'exécution des travaux qui met à disposition des généralistes couvrant un champ de prestations plus large que celui du bâtiment, mais aussi des spécialistes. Ces plateformes proposent la formulation d'un devis immédiat, un planning et le paiement en ligne ; l'approvisionnement qui compte elle aussi des généralistes (Alibaba par exemple) et des spécialistes tels que Outiz et Batiwiz ; pour finir, la coordination de chantier où là, les initiatives sont encore éparses.

>>>

COLLABORATIF ET DIGITAL, LE BIM BIENTÔT INCONTOURNABLE?

Les innovations numériques se traduisent désormais aussi par des processus de construction collaboratifs, à l'instar du Building Information Modelling (BIM) ou Modélisation des informations du bâtiment. Mis en œuvre pour la première fois en France en mars 2016, il permet aux acteurs d'un projet de construction de générer et partager toutes les données techniques d'un ouvrage ainsi que leurs actions. « Cet outil numérique est en train de révolutionner le secteur, estime Christophe Benavent. C'est un objet dans lequel se condensent toutes les activités propres au bâtiment, il est la clé de l'interopérabilité. » Cette technologie permet d'émettre des hypothèses en diminuant les risques et de corriger les éventuelles erreurs en amont du projet. Un nombre croissant de professionnels du bâtiment, notamment ceux qui œuvrent dans la finition, y ont recours car le BIM contribue à optimiser toutes les phases de l'ouvrage, de la conception jusqu'à son exploitation. Véritable carte Vitale du bâtiment, cette maquette numérique permet d'assurer la traçabilité de chaque composant et de déterminer avec plus d'efficacité d'éventuels travaux de rénovation.

Transformation digitale : la relation client-fournisseur face à un chantier majeur

« La difficulté des entreprises de bâtiment consiste à être visibles en ligne, alors que les plateformes investissent des montants financiers très importants pour maîtriser leur référencement sur les premières pages Google, signale Christophe Benavent. L'apparition de ces nouveaux acteurs est due à la fragmentation du marché, ils amènent du global dans le local en quelque sorte. Leur cœur de cible, ce sont les projets de petite envergure. L'inquiétude chez les entrepreneurs est légitime, ils redoutent de devenir les tâcherons de ces plateformes qui profitent à la fois de l'hétérogénéité de la demande et de la diversité de l'offre. »

Reste à savoir comment les professionnels vont se connecter dans ce paysage pour le moins erratique. « Le digital est en constante évolution, les acteurs changent, les modèles changent, ce n'est pas évident quand on court après un certain confort, enchaîne le spécialiste de l'ObSoCo. Quand on sait que les chantiers sont



Hervé Marical DIRECTEUR COMMERCIAL BÂTIMENT FRANCE DE TARKETT FRANCE, PARIS

« LE NUMÉRIQUE N'EST QU'UN OUTIL AU SERVICE DU FABRICANT ET DE L'ENTREPRENEUR »

« Nous sommes rompus au digital depuis bien longtemps chez Tarkett. Nos sites internet sont par exemple équipés de room-viewers, lesquels permettent de prévisualiser son futur intérieur. Mais le domaine dans lequel on a le plus progressé ces cinq dernières années est sans conteste notre communication. Quand on crée un événement, fini les cartons d'invitations, on s'appuie désormais sur des agences de relations presse en ligne et des blogueurs pour faire du buzz plusieurs semaines avant. En France, nous sommes une des premières entreprises à avoir adopté le BIM qui est en train de révolutionner la filière bâtiment. Commercialement, c'est un moyen de communication supplémentaire dont on ne peut négliger l'apport aujourd'hui (lire encadré p.25). Pour moi, le numérique n'a rien de déshumanisant. Bien au contraire. Il est un nouveau moyen de se rencontrer sur d'autres sujets. L'être humain reste central, le cœur du sujet. Le numérique n'est qu'un outil au service du fabricant et de l'entrepreneur. »





Philippe Boussemart DIRECTEUR GÉNÉRAL DE STO FRANCE, BEZONS (VAL-D'OISE)

« PRENONS LE CHANGEMENT PAR LA MAIN AVANT QU'IL NE NOUS PRENNE À LA GORGE »

« Chez Sto France, nous avons pris le pli du numérique il y a déjà quelques années. Notre société possède aujourd'hui deux sites internet, l'un à destination des professionnels, l'autre en direction des particuliers. Nous sommes aussi présents sur LinkedIn, Twitter et très prochainement sur Facebook. Actuellement, nous travaillons sur la digitalisation de l'intégralité des bulletins de salaire et des factures. 90 % de nos fournisseurs ont opté pour la dématérialisation, nous souhaitons aller dans le même sens. Forcément, cette digitalisation demande plus d'instantanéité, de réactivité et de transparence dans nos relations extérieures. Aujourd'hui, on peut se procurer n'importe quelle information sur la Toile. Nous sommes en prise directe. Nous nous devons donc d'être à la hauteur des attentes techniques et commerciales de nos clients entrepreneurs, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage. Pour optimiser la relation client et gérer l'avancement des projets, nous avons mis en place un CRM. Cela nous a permis de renforcer la collaboration avec nos clients entrepreneurs et d'avoir des retombées positives sur notre chiffre d'affaires. Dans nos métiers, certains artisans font preuve d'une prudence excessive face à la digitalisation. Par méconnaissance des atouts qu'elle apporte, certains professionnels font le dos rond. Or, il faut prendre le changement par la main avant qu'il ne nous prenne à la gorge. Avec l'émergence du BIM (lire encadré p.25), nous n'aurons bientôt plus le choix. Enfin, le gain de temps enregistré au quotidien grâce au numérique permet de se pencher sur d'autres aspects comme l'innovation (nouveaux produits, nouvelles techniques, nouveaux services). Ce sont pour nos équipes commerciales des tâches à valeur ajoutée synonymes de croissance pour les industriels et les entreprises du bâtiment. »







voués à beaucoup d'incertitude, il est difficile d'accepter une autre source d'incertitude. »

Pour autant, Christophe Benavent refuse de céder à la panique. Le digital a redistribué les cartes du marché ? Aux entreprises de s'adapter. Car les nouveaux acteurs peuvent être utiles. Dans une entreprise de peinture, ils peuvent être le moyen d'avoir un chiffre d'affaires supplémentaire, d'ajuster les capacités voire de réinvestir des marchés jusqu'ici négligés. « La question n'est pas d'être pour ou contre mais de trouver les moyens pour en tirer profit, et c'est possible », conclut Christophe Benavent.



Pascal
Pawlaczyk
DIRIGEANT DE
EGP SAUDEMONT,
ARRAS (PAS-DE-CALAIS)



« LE FABRICANT S'ADRESSE DIRECTEMENT À L'UTILISATEUR FINAL »

« Aujourd'hui, le numérique fait partie de notre quotidien car nous n'avons guère le choix. Du comptable au logisticien, en passant par le commercial ou la production, tout le monde est connecté. Notre priorité consiste à mettre à jour les actualités de l'entreprise sur le site ou autres écrans. La difficulté à laquelle nous sommes confrontés est de savoir qui se charge de cette tâche chronophage, mais ô combien importante en communication. Pour les devis et factures, la question ne se pose plus depuis longtemps : il faut dématérialiser. D'autant que cette option permet de nous garantir que les dossiers arrivent dans le service souhaité instantanément. La culture du "tout, tout de suite" fait que le chef d'entreprise ou responsable de service est amené à faire encore plus de choses qu'avant, comme l'envoi de certains mails par exemple. Déléguer cette besogne constitue une perte de temps. L'inconvénient, c'est qu'on s'y consacre aussi en dehors des horaires d'ouverture. Notre disponibilité "normaux" est donc amplifiée. Si la dématérialisation des catalogues et des tarifs facilite les échanges avec les fabricants, tout le monde a accès aux mêmes informations, que ce soit les confrères ou les clients. Le fabricant s'adresse directement à l'utilisateur final, qui devient plus "sachant", ce qui nous oblige à être encore meilleurs. Les exigences ne sont plus les mêmes : le client est acteur de sa vie, il souhaite un projet personnalisé à un tarif low cost. Il nous faut désormais mettre l'accent sur le contrat de confiance. »



Antony Fontaine DIRIGEANT DE FONTAINE SARL, LAVAL (MAYENNE)

« NOUS VIVONS AVEC LA CRAINTE PERMANENTE DE MANQUER DE RÉACTIVITÉ »

« Nous avons opéré une démarche digitale il y a environ quatre ans pour traiter les devis, les suivis de chantier et la partie administrative. Actuellement, l'entreprise mène une réflexion pour développer une application permettant aux chefs de chantier de gagner du temps, notamment de diminuer l'impact de la partie administrative. L'objectif de cette application sera aussi de minimiser la quantité de papier produite pour le suivi de chantier. Le numérique a fait remettre en question notre façon de travailler. Nous vivons avec la crainte permanente de manquer de réactivité face aux plateformes qui ont su mettre en avant leur efficacité commerciale et marketing. Cette nouvelle concurrence nous oblige à travailler autrement en mettant au cœur de notre entreprise le client. Celui-ci attend de nous le conseil, le surplus d'information des sites internet les rendant de plus en plus hésitants. Du côté de nos fabricants, nous voyons une évolution positive de leur site avec des produits mieux présentés et mieux référencés. »

TOUJOURS LE MEILLEUR CHOIX.

UZIN U-Tack : Colle sèche polyvalente pour les plinthes.



NUMÉRIQUE

Des bâtiments connectés pour l'avenir

Dans un rapport publié en 2016, le Boston Consulting Group estime que la digitalisation dans le secteur du bâtiment pourrait permettre jusqu'à 21 % d'économie sur le coût total d'un projet. Bâtiments connectés, intelligents, Smart Building voire Smart City: le vocabulaire du BTP est en pleine mutation.



es bâtiments du futur seront connectés ou ne seront pas » pourraient dire certains. A l'heure où le bâtiment est de tous les secteurs économiques, le plus gros consommateur d'énergie et pèse 43% de la consommation finale d'énergie en France, les innovations technologiques dans le BTP ne cessent de se multiplier. Les nouvelles constructions proposent désormais d'optimiser le chauffage, l'éclairage, la ventilation et le confort des usagers. De nombreux objets dits « connectés » veillent à supprimer tout gaspillage énergétique et trouvent leur place jusque dans les travaux de ravalement, de couverture, de charpente et même de peinture! Etat des lieux d'un secteur en pleine mutation.

Quels objectifs?

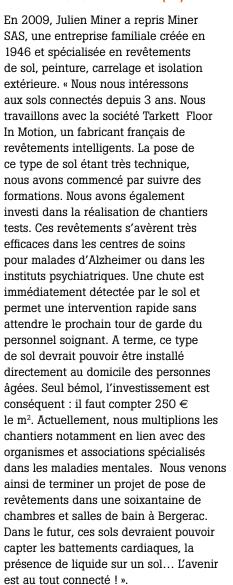
Les bâtiments connectés ont pour objectif de centraliser le contrôle du bâtiment et in fine d'améliorer le confort des occupants dans une perspective à la fois économique et écologique. L'ensemble des fonctionnalités déployées doivent donc permettre de gérer au mieux la consommation énergétique. Avec une analyse très précise de la consommation de chaque logement, les entreprises du BTP pourront adapter leurs offres au profil de chaque habitant. On peut donc supposer qu'à terme les bâtiments intelligents pourront, en plus de diminuer les dépenses grâce à une baisse de consommation globale, réduire l'émission globale de CO2 et ainsi avoir un impact écologique. Ceci dit, l'automatisation et l'intégration de technologies intelligentes dans un bâtiment ont un coût et les dépenses sont à mettre en perspective avec les services et les objectifs d'économies souhaitées à court et moyen terme. Notons que le retour sur investissement annoncé par les professionnels du smart building est compris entre 2 et 10 ans.

Des objets connectés ?

On dénombrait près de 10 milliards d'objets connectés en 2015 et ce chiffre devrait bondir à 34 milliards, d'ici à 2020. Ils permettent de piloter en continu la gestion des bâtiments tout en garantissant confort quotidien et économies d'énergie. Ils ouvrent la voie à l'internet des objets (en anglais IoT) afin de permettre la collecte et l'analyse de données liées à la température, à la présence ou encore à l'utilisation de la lumière... Le vrai enjeu demeure dans l'exploitation efficace des données récoltées et dans la maîtrise des coûts d'exploitation. Aujourd'hui, un grand nombre de start-up se positionnent sur ce marché et certaines d'entreelles proposent leurs solutions aux grands promoteurs immobiliers français. C'est le cas d'Ubiant, une start-up



JULIEN MINER PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL DE MINER SAS À DAMAZAN (47)





>>>

lyonnaise qui a développé un « Operating System» nommé Hemis. Ce système permet de gérer l'équilibre confort – performance énergétique et d'apporter des services supplémentaires aux occupants des bâtiments et logements. Ubiant et Engie ont d'ailleurs créé un partenariat stratégique et déployé l'an dernier plus de 5500 objets connectés dans 60 écoles parisiennes.

Des sols et des peintures intelligentes ?

En France, le nombre de personnes âgées ne cesse d'augmenter. En 2030, elles seront environ 20 millions contre 15 millions aujourd'hui. Des solutions techniques émergent actuellement pour contribuer à améliorer la sécurité des résidents, à informer leurs proches mais également à faciliter le maintien de leur autonomie. La société Tarkett Floor in motion propose ainsi une solution pour sols intelligents. Un système de capteurs placés sous le revêtement de sol, donc invisible permet la détection de chutes. Une alerte est alors envoyée sur un système d'appel interne, un téléphone portable, une tablette, ... Grâce à leur application FloorInMotion Care, les aidants sont alertés en cas d'incident (chute, sortie nocturne) et informés en cas d'activité inhabituelle telle qu'une absence de lever matinal. Par ailleurs,

l'accès aux tendances d'activité permet de faciliter la vigilance (voir encadré). Dans le domaine de la peinture, les recherches se poursuivent aussi. Une équipe de chercheurs du Royal Melbourne Institute of Technology (RMIT) en Australie a ainsi développé une peinture contenant un nouveau matériau capable de capter les rayons du soleil et l'humidité de l'air pour les transformer en hydrogène, un carburant propre qui sert ensuite à alimenter des piles à combustible ou, à terme, un moteur à combustion. Toutefois les chercheurs n'anticipent pas de commercialisation avant 5 ans.

Un standard du bâtiment connecté?

La Smart Building Alliance (SBA) est une association française, tête de pont du bâtiment intelligent en France, qui compte plus de 200 membres représentatifs de l'ensemble de l'écosystème du smart building et de la smart city. Elle est à l'origine de la création du référentiel R2S, étape majeure dans l'établissement d'un standard du bâtiment connecté et préalable pour construire des bâtiments ouverts. Selon la SBA, ce référentiel pourrait prochainement faire l'objet d'une labellisation auprès de Certivéa, Cerqual et Alliance HQE. Quoi qu'il en soit, il est d'ores et déjà utilisé dans des offres de biens immobiliers neufs, par Bouygues et Icade entre autres. Ainsi, grâce à son système sans fil et sans pile Flexom, Bouygues Immobilier propose de piloter dans son logement, ou à distance (via un smartphone par

exemple) des fonctionnalités de l'appartement telles que les lumières, les volets roulants ou le chauffage.

L'accompagnement au changement?

Les futurs utilisateurs d'un bâtiment connecté doivent être associés dès la phase de conception globale afin de minimiser toute résistance ou mécontentement lors de l'exploitation et de faciliter l'accompagnement au changement. Ils doivent également être formés aux nouvelles fonctionnalités mises à leur disposition mais aussi aux nouveaux paramètres de confort ou services disponibles.

Quid de la sécurité informatique?

Les cyberattaques subies par de grandes entreprises ces dernières années ont montré la fragilité de certains systèmes informatiques. Le BTP, à l'heure du tout connecté, doit donc porter une attention particulière à la sécurisation des objets communicants installés dans les logements. Les menaces vont de la compromission du système d'information à une atteinte à la sécurité physique des biens ou des personnes. La société américaine Mc Afee, spécialisée dans la sécurité informatique tire la sonnette d'alarme dans son dernier rapport. Elle prédit qu'en 2018, les cybercriminels pourraient frapper davantage encore via les objets connectés à l'aide de logiciels malveillants, les ransomware, prenant en otage les données personnelles stockées dans ces objets. Dès lors, leurs victimes n'auront d'autres choix que de payer une « rançon » si elles souhaitent récupérer leurs informations. Notons que des pistes existent. Ainsi, à partir du 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD), un texte européen, rendra les entreprises responsables des données personnelles qu'elles détiennent. Par ailleurs, la prise en compte de la sécurité est déjà intégrée dans des référentiels de Smart Building tels que Ready2Service. Les bâtiments de demain seront probablement tous connectés et intelligents. L'intégration d'objets connectés voire la mise en réseau de bâtiments intelligents concerne désormais aussi bien les nouvelles constructions que les chantiers de réhabilitation. Ainsi, la région Pays de la Loire a publié récemment sa feuille de route concernant la transition énergétique avec l'objectif de rénover 100 000 logements d'ici à 2021 tout en fixant également le cap de construire des réseaux intelligents dits Smart Grids. Ces réseaux seront capables de relier de manière optimisée les multiples lieux de production et de consommation d'électricité et de gaz afin de les réguler. Le train est désormais en marche.



PLATEFORMES DE TRAVAUX

HOMLY YOU : LA PREMIÈRE À SIGNER LA CHARTE FFB

Les plateformes numériques qui mettent en relation des particuliers avec des offreurs de services ont le vent en poupe. Après l'hôtellerie, les taxis, les travaux de bâtiment sont concernés. Si ces sites répondent à un besoin, leurs pratiques doivent être encadrées afin de protéger les intérêts des entreprises. La FFB propose une charte de bonnes pratiques, par laquelle elle engage les plateformes volontaires à respecter un certain nombre de règles, qui repose sur trois axes : sélectionner des professionnels en règle avec les obligations légales, contracter avec les professionnels en respectant les règles applicables et vérifier les demandes des clients et leurs avis sur les chantiers réalisés. Le 16 novembre dernier, la plateforme Homly You s'est engagée aux côtés de la FFB, en signant la charte. D'autres plateformes ont vocation à la signer dès lors qu'elles répondent aux critères.

BIM

CHARTE « OBJECTIF BIM 2022 »

Le PTNB (Plan transition numérique dans le bâtiment) a lancé une plateforme numérique bâtiment pour accélérer le déploiement du BIM. L'objectif est d'encourager l'usage du BIM auprès des TPE et PME qui travaillent sur des projets de construction ou de rénovation, en leur fournissant un outil simple d'accès et adapté à la taille de leurs projets. Destinée à être enrichie de nouveaux outils, elle sera mise à leur disposition gratuitement au moins jusqu'à fin 2022. La FFB a contribué activement à la mise en place de cette plateforme utilisable par l'ensemble de ses adhérents et qui a été inaugurée lors du salon Batimat en novembre dernier. L'inauguration s'est accompagnée de la signature d'une nouvelle charte. Intitulée « Objectif BIM 2022 », elle marque l'engagement volontaire de l'ensemble de la filière du bâtiment en faveur de la transition numérique et vise à généraliser les pratiques du BIM pour la construction neuve à horizon 2022.

NUMÉRIQUE

UN CENTRE DE RESSOURCES NUMÉRIQUES MOBILE

La FFB de Bretagne se dote d'un centre de ressources numériques mobile proposant journées de sensibilisation et animations sur des outils particuliers. Cette première en France est née d'une volonté d'anticipation, les maîtres d'ouvrage étant de plus en plus nombreux à intégrer un clause BIM à leurs appels d'offre.



Peinture (rénovation, neuf)

Ravalement - Maçonnerie

Isolation thermique - Revêtement

Peinture industrielle - Sol

Présent dans toute l'Ile-de-France







Contactez M. Jean-Marie Omer, 7 jours sur 7 au 06 80 18 27 65

147, Boulevard Magenta 75010 Paris Tél.: 01 42 80 65 88 Fax: 01 42 80 26 99

TECHNIQUE





CHANTIER

L'interface métiers : le prérequis pour un chantier bien géré

Support non plan, fissuré, poudrant, ou humide....

Pas question pour le peintre d'intervenir quand les exigences minimales ne sont pas respectées. Elles sont pourtant définies dans les NF DTU.

S'il est difficile de connaître toutes les règles de l'art sur le bout des doigts, faire appel au bon sens en s'intéressant aux prestations de chacun est un premier pas vers une qualité comme une rentabilité améliorées.



ue ce soit pour les ouvrages à base de plâtre ou de béton et les enduits de mortier... Les supports

admissibles par les peintres sont définis dans les NF DTU. Ces derniers doivent également se référer aux règles de l'art pour fournir l'un des niveaux de finition – A, B ou C - en fonction de l'aspect souhaité par la maîtrise d'ouvrage ou la maîtrise d'œuvre s'il y a lieu. Connaître et se fonder sur ces textes est un premier pas pour désamorcer les conflits. « En s'appuyant sur les NF DTU et sur les exigences de chacun, nous disposons des mêmes bases de travail, le résultat en face se fait immédiatement ressentir », témoigne Christophe Leib à la tête de la Société Lorraine

Techniques du Plâtre à Val d'Ornain (55). Mais tous les professionnels ne connaissent pas par cœur les règles existantes. Pourtant, des exigences strictes doivent être respectées en termes de tolérance, de planéité et d'aspect de surface comme de délais de séchage et de manière générale de tolérances d'humidité. Au-delà du partage réglementaire des tâches et des responsabilités sur un ouvrage fini, réussir l'interface sur le chantier passe avant tout par de l'échange.

Une affaire avant tout de communication

Dans la Meuse, entre le plâtrier Chistophe Leib, et le peintre Lionel Tonnes, l'entente est parfaite. « J'ai créé il y a 20 ans l'entreprise rachetée ensuite par

>>>



Christophe Leib. Nos relations ne peuvent que bien se passer », confie d'abord le patron des Peintures Tonnes à Bar-le-Duc. « Nous nous rapportons mutuellement des affaires ». Si les relations sont excellentes entre ces deux professionnels, facilitant du coup l'interface sur le chantier, elles ne sont pas mauvaises non plus avec les autres corps d'état sur leur zone locale d'intervention. « Nous nous connaissons tous. Les entreprises savent ce qu'elles ont à faire. Si quelque chose ne va pas, on s'appelle et on s'explique au téléphone », précise Lionel Tonnes. Christophe Leib confirme: « si la communication est là, le chantier se déroule plus simplement. Si nous savons dès le départ ce que nous devons les uns aux autres, il n'y a pas d'accrocs. Ainsi, nous anticipons l'interface et la bonne réception du support », ajoute le plâtrier. « Je sais que cette étape est primordiale pour le peintre. Je connais également les niveaux de finition qu'il doit ». Mais l'entrepreneur tient à ajouter : « il faut que la communication soit là entre les corps d'état afin d'améliorer la qualité, nos interventions respectives et de fait, la rentabilité du chantier. C'est lorsque nous ne communiquons pas entre nous que les problèmes apparaissent ». Alors que faire dans ce cas?

Moins de délais pour un résultat optimal

« Si des choses sont cachées et tues entre corps d'état, c'est souvent pour reporter la faute sur l'autre », regrette le plâtrier. Dans ce cas, une seule solution : « il faut s'appuyer sur les NF DTU qui sont les règles de l'art, et ensuite s'expliquer. Même les architectes ont conscience de l'importance d'une interface bien gérée ». Et pour Lionel Tonnes, les difficultés sont surtout ailleurs. « Je travaille avec beaucoup de grandes enseignes telles que Mc Donald ou Décathlon. Entre corps d'état, on arrive toujours à trouver des solutions. En revanche, là où le métier devient de plus en plus difficile, c'est lorsque nous devons avoir fini avant d'avoir commencé. Quel que soit le local, on nous demande d'aller de plus en plus vite en apportant un résultat optimal ». Alors pour le peintre, une seule solution: « pour que tout se passe bien, il faut vraiment placer les bonnes équipes pour obtenir les niveaux de finition les plus exigeants ». En plus d'une interface bien gérée, chantier rimera alors à coups sûrs avec qualité.

CE QUE DOIT LE PLÂTRIER*

La mise en peinture des supports à base de plâtre ne peut être exécutée que s'ils satisfont aux tolérances de planéité et aux caractéristiques d'aspect minimales définies par les NF DTU traitant ces ouvrages. D'une manière générale, l'état de surface du parement doit être tel qu'il permette l'application des revêtements de finition sans autres travaux préparatoires que ceux normalement admis pour le type de finition considérée. De plus, le support en doit pas présenter de taches d'humidité, ni de moisissures, ni souillures biologiques ; de pulvérulence ni efflorescence ou salpêtre ; taches de bistre, taches d'huile ou de graisse ; taches diverses provenant de structure bois ou métalliques contiguës ou sousjacentes ou enfin d'inscription (trait à l'encre ou crayon gras, graffiti).

CE QUE DOIT LE PEINTRE*

Le NF DTU 59.1 définit trois niveaux de finition en fonction de l'aspect souhaité. En l'absence de précision aux documents particuliers du marché (DPM), l'état de finition B est retenu. Pour la finition C : le revêtement de peinture couvre le







subjectile. Il lui apporte un coloris, mais l'état de finition reflète celui du subjectile. Cette finition est d'aspect poché ou structuré. Pour la finition B : la planéité générale initiale n'est pas modifiée. Les altérations accidentelles sont corrigées. Le rechampissage peut présenter quelques irrégularités. Pour la finition B est d'aspect poché ou structuré. Quelques défauts d'épiderme et quelques traces d'outils d'applications sont admis.

Pour la finition A: la planéité finale est satisfaisante. Il aura été procédé aux travaux d'enduisage jugés nécessaires. L'aspect d'ensemble est uniforme, soit légèrement poché, soit lisse. De faibles défauts d'aspect sont tolérés. Le rechampissage ne présente pas d'irrégularités (ni détrempe, ni saignement, ni remontées). Les défauts de planéité des supports sont corrigés par enduisage pour des écarts inférieurs ou égaux à 5 mm sous la règle de 2 m.

CE QUE DOIT LE MAÇON*

Les supports ne doivent pas présenter : de taches récentes ou anciennes d'humidité, ni de moisissures, souillures biologique, etc.; d'efflorescences ou salpêtre après traitements de brossage et époussetage ; de taches de rouille ; de taches d'huile ou de graisse. De plus les conditions suivantes doivent être respectées : la pulvérulence après brossage sera nulle; les supports ne présenteront aucun excès de produits de démoulage ou de décoffrage pour les parements de béton.

*A minima, les exigences sont à retrouver dans les fiches interfaces réalisées par l'UPMF (voir ci-contre)et clairement détaillées dans les NF DTU de référence.



DES FICHES SIMPLES ET DIDACTIQUES

En partenariat avec l'UMPI-FFB (métiers du plâtre et de la finition) et le Pôle gros-œuvre, l'UPMF-FFB a élaboré des fiches dédiées aux interfaces entre le plâtrier et le peintre, le maçon et le peintre. Tout en tenant compte des évolutions des NF DTU et sans se substituer à eux, elles rappellent les exigences minimales à respecter en travaux intérieurs pour les interfaces entre les métiers. Leur but : faciliter une bonne relation sur le chantier grâce à une meilleure connaissance respective des obligations de chacun.

Téléchargeables sur www.upmf.ffbatiment.fr < espace Adhérent < médiathèque.

OBLIGATION D'ISOLATION THERMIQUE



UNE NOUVELLE VERSION DU GUIDE D'APPLICATION

Une nouvelle version du guide « Obligation d'isolation thermique » vient d'être publiée intégrant un grand nombre de propositions de la FFB qui s'est toujours opposée à la mise en place de cette obligation de travaux dans le cas de rénovation importante et qui n'a cessé de demander aux pouvoirs publics de lever un certain nombre de points de blocage et d'apporter les précisons nécessaires à une bonne application de cette réglementation.

Les éléments suivants sont, entre autres, désormais précisés : l'obligation ne concerne pas les travaux d'entretien se limitant au nettoyage, à la réparation et à la mise en peinture des façades (y compris les revêtements semi-épais, les revêtements plastiques épais (D3), et les revêtements d'imperméabilité (I1 à I4). Et en cas de non-respect de l'obligation d'isolation, l'autorité judiciaire peut mettre en cause les utilisateurs du sol, les bénéficiaires des travaux, les architectes, les entrepreneurs ou toute autre personne responsable de l'exécution de travaux.

Il est toutefois de bon sens de rappeler que l'entreprise a, avant tout, un rôle de conseil à jouer auprès du propriétaire. Si le maître d'ouvrage est informé de l'obligation et s'il refuse sciemment de s'y soumettre, sa responsabilité est a priori pleine et entière. L'entreprise doit, avant de réaliser les travaux, s'assurer de pouvoir apporter la preuve qu'elle a informé et conseillé le propriétaire relativement

à l'obligation d'isoler et du refus de celui-ci de s'y soumettre.

Pour en savoir plus : http://www.ademe.fr/





POLYRAG FRP

CONFORT, ESTHÉTIQUE, RÉSISTANCE, RAPIDITÉ...
NE CHOISISSEZ PLUS ENTRE UN PRODUIT DE
SPÉCIALITÉ ET LA POLYVALENCE!

POLYRAG FRP est un enduit de ragréage P3 Fibré idéal rénovation des supports bois y compris support parquets! Rapide en ouverture à la marche et en recouvrement. Peignable grâce à son fini de surface parfait et sa couleur beige clair afin de faciliter le couvrant des peintures de sol.









TECHNIQUE

A Bordeaux, les peintures intérieures des 7 bâtiments du nouveau quartier Belcier sont réalisées avec un produit allégé, pour un gain en matière de pénibilité sans sacrifier à la qualité du rendu.



CHANTIER

Peinture légère pour rendu de poids

itué au Sud de Bordeaux, entre la Garonne et la gare Saint-Jean, le quartier de Belcier fait aujourd'hui l'objet d'un grand projet d'aménagement urbain développé pour réhabiliter ce quartier, stratégiquement placé par rapport à l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse. Immeubles de bureaux, hôtels 3 et 4*, résidence étudiante, commerces..., 7 bâtiments au total seront construits sur ce terrain gagné sur les emprises ferroviaires, symbole de cette profonde mutation urbaine de friches délaissées. D'importants inserts végétaux viendront également animer cet espace dédié aux piétons et aux circulations douces. A la demande du maître d'ouvrage, et parce que les bureaux visent les certifications et labels BREEAM* et HQE, les peintures mises en œuvre devaient être éligibles à ces certifications. L'ensemble des peintures des 7 bâtiments de l'îlot sont donc réalisées avec Practi Mat Aero de Seigneurie. Parmi les entreprises bénéficiaires des lots, les entreprises Darcos et Sopego (Gironde). Cette dernière, une entreprise familiale basée à Bordeaux, a obtenu le lot peinture du bâtiment E (un R+9 de bureaux de 30 000 m²) et la réalisation des 11 800 m² de peinture intérieure. Un plateau témoin a été validé et les travaux viennent de démarrer pour une livraison du chantier prévue en juin.

Une formulation aérée

« Dans ce cadre, nous avons recours à la mécanisation avec des pistolets airless Graco type Mark V, explique Fabien Gouzilh, conducteur de travaux et co-responsable qualité ISO 9001. Sans mécanisation, ce n'était pas possible de respecter les délais du chantier. Pour la peinture, nous utilisons la Practi Mat Aero de Seigneurie en blanc, mise en œuvre sur les murs et plafonds. Son intérêt est qu'elle est mécanisable et/ou applicable manuellement

et les pots sont plus légers que pour une peinture traditionnelle, ce qui signifie plus de confort pour les peintres et moins de pénibilité au travail ». Formulée avec des bulles d'air, cette technologie Aero permet d'alléger d'environ 30 % le poids d'un fût de peinture. Une caractéristique particulièrement intéressante en termes de pénibilité et de manutention puisque le poids est diminué d'environ 5 kg par fût de 15 litres! Sur ce chantier, les 5 compagnons dédiés passent en moyenne lors de l'application au pistolet 15 fûts par jour, l'économie de poids n'est donc pas anecdotique. « Nous avons la même quantité de produit et de rendement au m² mais le pot est plus léger », précise Fabien Gouzilh. L'application se fait selon le système habituel : enduisage, ponçage et impression, révision et ponçage, première couche, nouvelle révision et finition. « Cette formulation allégée ne change rien au niveau de l'application, elle réagit très bien à la mécanisation », souligne Fabien Gouzilh. Bien au contraire, « au rouleau, elle s'applique beaucoup plus facilement. Il y a moins besoin de la travailler. On a un confort d'application plus élevé qu'avec un mat standard ».

* Méthode d'évaluation du comportement environnemental des bâtiments britanniques. Il est l'équivalent des référentiels HQE, LEED en Amérique du Nord ou Green Star en Australie. La certification Breeam a fait de la certification environnementale des centres commerciaux sa spécialité



LE CHANTIER EN BREF

MAÎTRE D'OUVRAGE : Vinci Immobilier

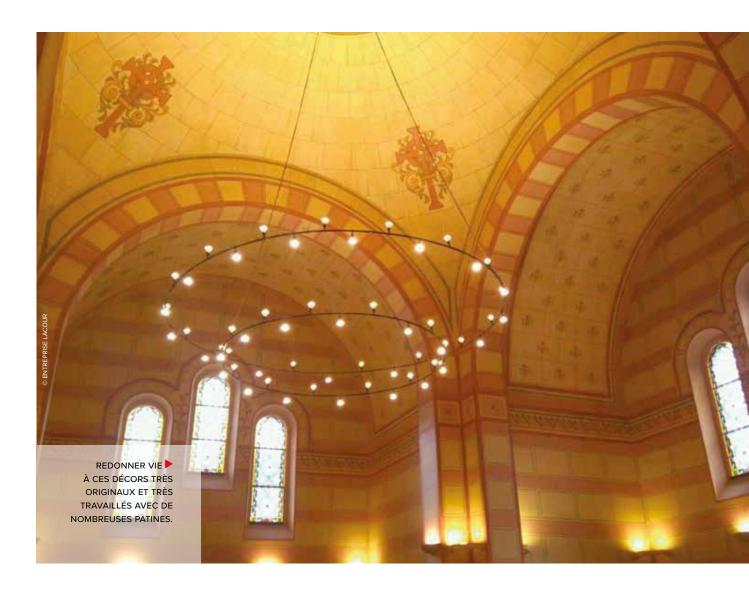
MAÎTRISE D'ŒUVRE : Vivalto

ENTREPRISE GÉNÉRALE : GTM (groupe Vinci) **LOT PEINTURE :** Sopego et Darcos (33)

TECHNIQUE

RÉFÉRENCE

La chapelle Boucicaut rallume la flamme d'un savoir-faire



Dans le XV^e arrondissement à Paris, un nouvel écoquartier entièrement piéton, modèle d'urbanisme et d'architecture contemporains, a été inauguré en octobre dernier. Il abrite dans son cœur, la chapelle Boucicaut. Du haut de ses deux siècles, elle a retrouvé ses décors sous les pinceaux de l'entreprise Lacour.



LES DÉCORS PEINTS QUI ONT RYTHMÉ SES MURS IL Y A DEUX SIÈCLES VONT RENAITRE SOUS LES PINCEAUX DES COMPAGNONS DE L'ENTREPRISE LACOUR À VERSAILLES.

M

inuscule petit bout de patrimoine abandonné au milieu d'une des plus grandes ZAC parisienne du XXI^e siècle, la chapelle de

l'ancien hôpital Boucicaut aurait dû être sacrifiée sur l'autel de cet éco-quartier. Et pour cause. Suite à la mise en service fin 2000 du rutilant établissement de santé Georges Pompidou dans le XVe arrondissement, l'extinction de l'hôpital Boucicaut libère un terrain d'une emprise disponible de trois hectares. Certes, ce site inauguré en 1897 par Félix Faure, témoigne de la générosité et de l'idéal social de Marguerite Boucicaut, épouse du propriétaire du très sélect Bon Marché. Mais, il faut reconstruire une page blanche, car l'enjeu de développement et de renouvellement urbain pour cet arrondissement est majeur. Alors avec ses quelque 70 mètres carrés de style néobyzantin défigurés par d'anciennes restaurations malheureuses, la chapelle ne semble pas de taille. Comment résister à l'ampleur de ce nouveau morceau de ville aux paramètres environnementaux et sociaux exigeants d'où sont sortis entre 2002 et 2017 pas moins de 510 logements, 8 000 m² de surface totale d'activités économiques, 5 616 m² d'espaces verts ou encore 4 500 m² de toitures végétalisées ? Difficilement. D'ailleurs, la chapelle est vouée aux ruines, avant de trouver son défenseur : Paul Chemetov. Parce qu'elle a une originalité. Alors qu'à l'Hôtel-Dieu - le plus ancien hôpital de la capitale encore sur pieds - la chapelle a été construite dans l'axe principal comme clef de la composition, à Boucicaut, elle est légèrement décalée. Pour l'architecte coordonnateur de cette ZAC : « il y avait des esprits laïcs à l'époque. Et c'est cette position subtile qui nous a conduits à la garder et à la rendre au culte ».

Une renaissance fastidieuse

Il faut donc réanimer cette chapelle. Les façades devront être restaurées comme les sols en grès cérame du XIXe siècle. Les couvertures en tuile mécanique seront remplacées, ainsi que les garnitures de chéneaux en terre cuite restituées grâce à un moule réalisé sur-mesure pour l'occasion. Et les décors peints qui ont rythmé ses murs il y a deux siècles vont renaitre sous les pinceaux des compagnons de l'entreprise Lacour à Versailles (78). Mais avec de nombreux bâtons dans les pots. D'abord, « il y a eu un dégât des eaux. Ensuite, l'électricien, qui avait dégradé les fonds que nous venions de réaliser, a abandonné le chantier en cours de route... Sans parler du contexte plomb. Il a fallu s'assurer que les trois compagnons qui ont réalisé ces 250 m² de décors portent bien leurs équipements de protections individuelles et installent celles collectives pour se prémunir de tous risques de saturnisme », énumère son patron Stéphane Lacour. « Nous avons attendu que l'intégralité des anciens supports soit recouverte avant de pouvoir reprendre le chantier normalement ». Et ce n'est pas tout. « Nous avons également été confrontés à un problème d'organisation. Nous étions beaucoup de corps d'état à intervenir en même temps sur de petites zones ». Comme souvent lors de chantiers de restauration, « nous avons rencontré de nombreuses complications, mais c'était un beau challenge », confie l'entrepreneur dans un sourire. Car redonner vie « à ces décors très originaux et très travaillés avec de nombreuses patines à réaliser sur l'ensemble », a aussi apporté un nouveau souffle à l'entreprise Lacour.

>>>





Le peintre s'est découvert restaurateur de tableau pour restituer les décors de la chapelle Boucicaut. « Nous avons utilisé du citrate de triammonium sur les conseils de l'architecte. Cette technique nettoie très bien les supports, sans les altérer, ni les délaver », reprend Stéphane Lacour. Une découverte fructueuse, puisque désormais, « j'utilise systématiquement ce produit lorsque j'ai des décors ou des patines à nettoyer. Elle apporte un réel gain de temps sans perdre les fonds ». Ensuite, pour ressusciter l'ouvrage comme au XIXe siècle, « nous nous sommes appuyés sur l'existant. Nous avons donc reconstitué les manques et les lacunes en copiant sur du papier calque les décors sur huit mètres de haut en attendant de préparer nos fonds ». Car après le fameux dégât des eaux, il a fallu façonner à nouveau des enduits pérennes, « nous sommes repartis sur du blanc sur 70 % de la surface », ajoute le peintre, un tantinet amer. « La grosse étape

de nettoyage, puis de restitution des plâtres et de l'enduit a duré deux mois et nous a fait perdre de l'argent ». Pour le dessin des décors, un peu plus de



trois mois ont été nécessaires sur l'année qu'a durée le chantier dans sa globalité. Mais de cette aventure Stéphane Lacour n'en retient que le meilleur. « J'ai pu recruter un décorateur en plus et me positionner à nouveau sur ce type de prestations, par exemple pour le musée des Beaux-Arts de Dijon (21) ». La chapelle Boucicaut leur a remis le pied à l'étrier. « Mon père avait restauré les statues de l'Opéra Garnier à Paris. Nous aurions dû maintenir ce créneau haut-de-gamme, mais malheureusement nos peintres en décor sont partis à la retraite. Nous nous sommes donc orientés vers de grands donneurs d'ordre. Revenir en arrière ensuite devient compliqué ». Jusqu'à la rencontre avec cette chapelle, « qui nous a permis de reprendre de l'assurance. Nous n'avons plus de complexes et je suis fier de mes équipes avec qui nous avons réhabilité ce savoir-faire ». Un peu comme si en rendant vie à la chapelle Boucicaut, l'entreprise Lacour avait retrouvé son âme.



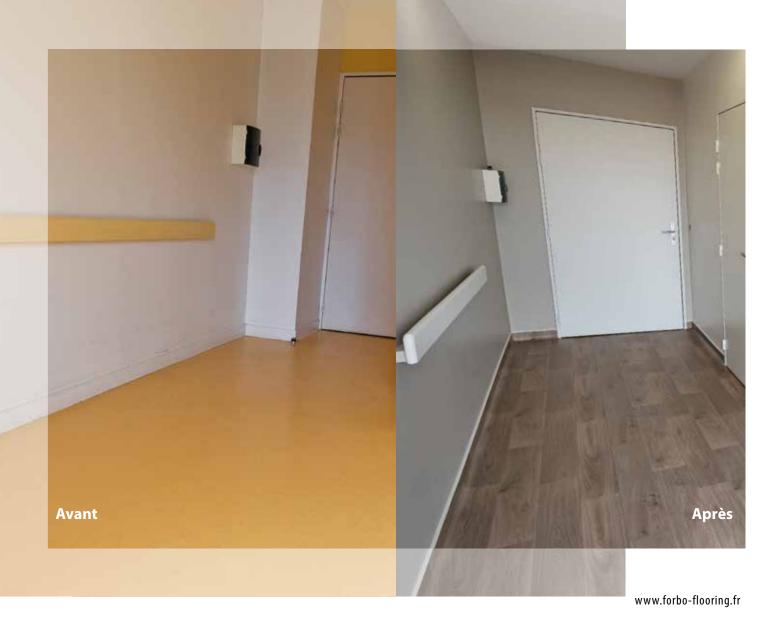
LE CHANTIER EN BREF

MAÎTRE D'OUVRAGE : SemPariSeine, Paris (I^{er})

MAÎTRISE D'ŒUVRE : Aedificio, Mennecy (91)/Sunmetron, Paris (XV^e) ID+Ingénierie, Bihorel (76)

ENTREPRISE DE PEINTURE : Entreprise Lacour, Versailles (78)

DURÉE DU CHANTIER : de mai 2016 à mai 2017 **MONTANT TOTAL DES TRAVAUX :** 380 000 € HT



BESOIN D'UNE **SOLUTION RAPIDE ET ECONOMIQUE** POUR RENOVER VOS SOLS ?

SOLS PVC compact modul'up®





PLUS RAPIDE

SOLUTION AMIANTE



INTERVENTION POSSIBLE EN SOUS-SECTION 4*

ECONOMIES



25 % LORS DES RENOVATIONS FUTURES

RENOVEZ



100 m²
EN UNE JOURNEE 1/2
AU LIEU D'UNE SEMAINE

*Dans le respect de réglementation en vigueur et après envoi du mode opératoire de l'entreprise pour avis aux services compétents.

Découvrez la gamme sur forbo-flooring.fr/compact-modulup



TECHNIQUE

AMÉNAGEMENT

L'enfant et les revêtements



sont des espaces de vie soumis à de multiples contraintes du point de vue du confort et du bien-être des enfants comme des personnels chargés de les prendre en charge au cours de la journée. Les tout-petits ne réagissent pas comme des adultes et peuvent se mettre inconsciemment en danger. Par ailleurs, en phase de croissance, ils sont sensibles aux agressions qui peuvent émaner de la pollution de l'air, du défaut d'hygiène ou du bruit ambiant. Etant en phase d'apprentissage, ils sont également très réceptifs à l'environnement qui les entoure.

es écoles maternelles et les crèches

Le sol facteur de confort

Dans les établissements accueillant des enfants de moins de six ans chez qui les chutes sont fréquentes et la propreté un apprentissage permanent, le sol joue un rôle primordial en terme de confort : soutien aux déplacements et à la marche, il influe également sur l'acoustique, la qualité de l'air ou l'environnement visuel. Les revêtements de sol seront donc choisis en fonction de leur capacité à conserver la chaleur et à absorber les chocs grâce à des sous-couches en mousse. Le choix des couleurs comme de la tenue à l'usage se fera en fonction de la destination des espaces, qu'il s'agisse des zones de jeux et d'apprentissage, de repos ou des sanitaires. Les sols des crèches et des écoles maternelles doivent être résistants non seulement au trafic et aux déplacements mais également, à l'encrassement et à l'eau quotidiennement utilisée pour le nettoyage. Ce qui explique que le PVC, et, plus rarement le linoleum, sont les revêtements majoritairement prescrits dans ces établissements.

Hygiène, sécurité ou acoustique, ces éléments sont déterminants dans les aménagements intérieurs de crèches ou d'écoles maternelles. Principe de précaution oblige. L'esthétique ne doit pas non plus être négligée et pour toutes ces raisons, les revêtements ont un rôle primordial.

La facilité d'entretien est un critère très important car ces locaux sont soumis à un trafic intense de la part des enfants, des enseignants et de leurs assistants mais également des parents qui accompagnent leur progéniture jusque dans les classes. Or les petits jouent sur le sol, marchent à quatre pattes, portent à la bouche des objets tombés à terre. D'où la nécessité de nettoyages fréquents, avec des protocoles simples de balayages humides.

Maîtriser le bruit ambiant

A la différence de l'école qui marquera le début de l'enseignement proprement dit, le petit enfant évolue dans un environnement assez bruyant fait de cris, de pleurs, de jeux auxquels s'ajoutent la musique, les manipulations d'objets et de mobilier, les échanges verbaux entre enfants et adultes. Le niveau sonore peut être élevé et devenir source d'agitation, de tension et même d'agressivité, affectant ainsi le comportement des enfants. Mais cet inconfort peut aussi avoir une influence négative sur les adultes qui en ont la charge. Ils doivent forcer la voix régulièrement, éprouvent de la fatigue en fin de journée et certains ont même le sentiment d'être moins disponibles pour les enfants.

Depuis 2003, un arrêté est venu réglementer le niveau du bruit dans les établissements d'enseignement, indiquant les valeurs à respecter pour l'isolation et déterminant le temps de réverbération en fonction des différentes zones. Toutefois, le texte ne concerne pas les crèches.

La maîtrise du bruit est donc un élément important pour assurer la qualité de vie des enfants comme de ceux qui les encadrent. Pour y parvenir, il faut que les salles d'enseignement ou de détente ne soient ni trop réverbérantes, ni trop absorbantes. Un bon équilibre est nécessaire entre ces deux facteurs afin que les paroles des adultes soient entendues et comprises par tous sans qu'ils aient besoin de forcer la voix. Par ailleurs, le bruit généré par la vitalité des enfants ne doit pas prendre trop d'importance. Les solutions acoustiques offrant de bons résultats passent par le



▲ LA COULEUR EST UN ÉLÉMENT IMPORTANT POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'APPRENTISSAGE DE L'ENFANT

traitement des sols avec des revêtements équipés de sous-couches acoustiques qui réduisent la sonorité à la marche et le bruit des chutes d'objets. Les murs peuvent être équipés de panneaux absorbants, le traitement des plafonds venant compléter la qualité acoustique.

Sécurité sanitaire

La qualité de l'air intérieur est devenue un enjeu majeur. Dans les bâtiments scolaires, les sources d'émissions de substances polluantes sont multiples, qu'il s'agisse des revêtements, du mobilier, des produits d'entretien ou des matériels utilisés pour les activités. Ces émissions peuvent favoriser l'émergence de divers symptômes : maux de tête, irritation des yeux ou de la gorge, allergies, asthme... Aussi la qualité de l'air intérieur est-elle prise en compte par la loi Grenelle 2 de 2010 et impose une surveillance de la qualité de l'air dans certains établissements recevant du public. Mise en place progressivement, cette réglementation s'impose aux crèches et écoles maternelles à partir de janvier 2018. Poussés par les textes de loi mais également de façon volontariste, les industriels ont réduit les taux d'émission de COV de leurs revêtements. On notera encore que le « sans phtalate » est aujourd'hui la

>>>





■ DES PANNEAUX MURAUX VIENNENT COMPLÉTER LA QUALITÉ ACOUSTIQUE DES LOCAUX.

règle pour les sols PVC des industriels leaders du secteur. Par ailleurs, la transparence est devenue obligatoire avec l'étiquetage des matériaux de construction et de décoration en matière d'émissions.

Couleurs et apprentissage

En termes de décor et d'esthétique, la couleur est un élément qui intervient par son impact visuel dans le développement et l'apprentissage de l'enfant. En collaboration avec des psychologues, des designers, des pédiatres et des instituteurs européens, Tarkett a étudié l'impact de la couleur sur le comportement de l'enfant dans divers environnements, notamment à la crèche et à l'école. Ces professionnels ont confronté leurs expériences au quotidien afin de définir comment organiser les couleurs pour répondre aux besoins des enfants « La couleur crée des contrastes qui guident l'enfant et l'aident à développer le toucher et la vue, explique Béatrice Mange, directrice de création chez Tarkett. Elle va développer sa curiosité et l'inciter à aller d'un endroit à un autre. Nous avons basé notre étude sur ces problématiques : quelles sont les couleurs qui vont leur permettre de se concentrer, de se reposer ou de stimuler leur motricité. » L'étude fait ressortir quatre « familles de couleurs » ayant chacune un rôle spécifique. Les chromatiques du jaune au vert favorisent l'apprentissage : le vert étant la couleur de l'autorisation, l'enfant se sent habiliter à faire les choses. Les teintes froides, du bleu au violacé, apaisent et minimisent le stress et l'anxiété. L'excitation émotionnelle est amoindrie. À l'opposé, les tons rouges, bruns et orangés dynamisent les lieux, stimulant l'apprentissage moteur. Enfin les beiges, les effets bois et granit, avec un « effet nature », suggèrent la sécurité. « Ce qui est important, c'est la proportion de la couleur en fonction du public concerné, poursuit Béatrice Mange. Nous ne nous arrêtons pas au sol, cette réflexion concerne aussi les murs, le mobilier. Par exemple, pour les enfants de moins d'un an, nous conseillons une pointe de couleur vive en hauteur, pour les inciter à lever la tête, alors que pour les deux/ trois ans, nous préconisons d'élargir la palette afin que leur univers semble plus attractif ». ■



L'IREF A 20 ANS

C'est à la Philarmonie de Paris que l'IREF (Institut de recherche et d'études de la finition) a fêté ses 20 ans, le 30 novembre dernier en présence des présidents du GESTES (Groupement des entrepreneurs spécialisés dans le traitement et l'embellissement des surfaces), Patrice Savoldelli et de l'IREF, Bertrand Demenois ainsi que des anciens présidents de l'Institut, Olivier de Mourgues et Thierry Servant qui en fut le créateur en 1997. A cette occasion, l'IREF a lancé sa nouvelle identité visuelle avec la présentation de son nouveau logo.

Depuis 1997, l'IREF, spécialiste des questions techniques relatives aux peintures, revêtements de façade, isolation thermique extérieure, anticorrosion, revêtements muraux, revêtements de sol, résines et enduits, met son professionnalisme et son savoir-faire au service des professionnels de la finition du bâtiment dans toute la France. Une expertise technique fine assise sur des compétences solides, une indépendance totale à l'égard de tous les acteurs et partenaires, un modèle économique dégagé de la pression financière d'actionnaires et enfin, une approche terrain, chantier, ancrée dans la réalité, tels sont les principes forts qu'a rappelés Patrice Savoldelli.

« Ces principes fondateurs viennent soutenir l'action de l'IREF dans ses domaines de compétences élargis que sont l'assistance technique et à expertise, l'accompagnement et conseils, les diagnostics et études préalables, ainsi que l'audit énergétique et qualité de l'air » a poursuivi l'actuel président de l'IREF en développant chacun d'entre eux. « L'IREF va continuer à vous aider à coller aux mieux aux réalités de l'activité », a-t-il conclu. L'assistance représentait toute la diversité de la clientèle de l'Institut, chefs d'entreprise du bâtiment, architectes, experts, représentants industriels, maîtres d'ouvrage.



TECHNIQUE

PRODUITS

Confort et esthétique des sols textiles

Mis en cause pour des raisons sanitaires et concurrencés par d'autres revêtements ayant gagné en esthétisme, les sols textiles ont toujours des arguments à faire valoir basés sur le renouveau esthétique et s'appuyant sur des qualités intrinsèques.

A

près plus de deux décennies euphoriques dans les années 1970/80 avec la démocratisation de la moquette entraînée par l'arrivée du tuft, le marché

français des revêtements de sol textiles s'est étiolé à la fin des années 80, surtout dans le secteur résidentiel. A ses plus belles heures, ce marché a pu atteindre, voire dépasser, les 100 millions de m² annuels, toutes familles de produits confondues. En 2015, l'UFTM (l'Union Française des Tapis et Moquettes) a recensé un total de 44 millions de m² dont 14 millions pour le tuft (moitié en lé, moitié en dalles), 22 millions d'aiquilleté, 5,5 millions de tapis et un demi million de moquette tissée. Ce déclin s'explique surtout par la désaffection du grand public qui, après avoir considéré la moquette comme un signe valorisant du statut social, lui a associé une image négative, tenant à des raisons d'hygiène et d'allergies. Elle s'avère par ailleurs moins simple à entretenir et plus sensible au trafic intense qu'un revêtement comme le PVC qui a, dans le même temps, considérablement progressé en conciliant esthétique et fonctionnalité.

Variété de produits et d'applications

Dans des secteurs d'activité où l'image de marque et l'impact visuel ont un rôle important, le sol textile reste un produit de prescription en aménagement intérieur. Outre la sensation de confort procurée par sa souplesse et sa chaleur et une ambiance acoustique plus feutrée, ce type de matériau offre de multiples solutions esthétiques, par la couleur, les graphismes et les effets de matière. Ce qui explique que la moquette a toujours été un choix préférentiel dans les espaces de bureaux et l'hôtellerie.

Lorsqu'il s'agit de privilégier la résistance plutôt que le confort, le sol aiguilleté est souvent prescrit en hôtellerie et restauration économiques ou en espaces de loisirs mais également en bureaux. La technique de production qui entremêle des nappes de fibres donne une structure de surface compacte empêchant la pénétration de la saleté et l'encrassement. L'aiguilleté résiste bien au trafic et au poinçonnement tout en assurant un amortissement acoustique. Les techniques d'impression numérique ont par ailleurs accru les possibilités décoratives. Grâce à ces caractéristiques et pour un coût moindre qu'une moquette, ce type de revêtement est fréquemment utilisé pour des installations événementielles, comme les salons et expositions.

Egalement dédié aux trafics intenses, voire très intenses, le sol floqué Flotex est un revêtement à la construction très particulière : le velours très ras compte 80 millions de fibres polyamide au mètre carré implantées par flocage électrostatique dans un dossier en PVC. La densité des fibres combinée à leur rapport hauteur/diamètre limite les effets de l'abrasion à leur extrémité, évitant qu'elles s'écrasent. De plus, les salissures pénètrent difficilement et restent en surface, facilitant l'aspiration et autorisant un brossage intense, y compris à la monobrosse. Enfin, la liaison étroite entre velours et sous-couche forme un ensemble imperméable et imputrescible qui permet un lavage à grande eau avec des détergents puissants. Disponible en dalles ou en lés de 2 mètres de large, ce revêtement a lui aussi bénéficié de l'impression numérique pour élargir sa palette décorative.





Réponses sanitaires

Mise à l'index comme facteur d'allergies et réputée peu hygiénique, la moquette a mis beaucoup de temps à réagir. La prise en considération de la qualité de l'air intérieur lui a permis de s'appuyer sur un certain nombre d'études, en particulier en provenance d'Allemagne, démontrant que la moquette pouvait être un piège à particules, empêchant leur mise en suspension dans l'air. Encore faut-il, comme pour tout revêtement, procéder à un entretien adapté.

Allant dans ce sens, le brevet AirMaster de Desso est conçu pour capturer et retenir la matière particulaire dangereuse, sans additif chimique: une boucle haute à fils fins retient les particules les plus petites tandis que les poussières plus grosses sont retenues par les fils plus épais de la boucle inférieure. Des espaces ouverts entre fils épais et fils fins optimisent la circulation de l'air au passage de l'aspirateur.

Des micro-organismes pouvant se développer à la surface d'une moquette et former un bio film qui va ensuite s'incruster sur les fibres, un revêtement textile peut recevoir un traitement bactériostatique qui inhibe bactéries et champignons microscopiques. Exemple : de minuscules capsules intégrées à la base des fibres diffusent un produit proactif qui bloque la croissance des micro-organismes sur un large spectre en brisant leur membrane cellulaire. On peut également citer la technologie créant sur les fibres une gaine protectrice aux ions d'argent qui agit sur les bactéries et les mauvaises odeurs.

En matière d'entretien et de résistance à la salissure, les producteurs de fibre ont développé depuis longtemps des traitements qui protègent contre la pénétration des liquides et des agents tachants. Les traitements les plus récents excluent le fluor, composant ayant des conséquences néfastes sur l'environnement, voire sur la santé des individus. Ainsi le I-Protect Carpet+ d'Invista. Sur le principe de l'effet Lotus, le procédé forme une couche protectrice autour de la fibre et constitue une barrière qui laisse en surface poussière et saleté et évite la pénétration du liquide dans les fibres, facilitant ainsi le nettoyage.

>>>



L'argument esthétique

Le retour en grâce du textile auprès des prescripteurs, voire des consommateurs, passe aussi par un renouveau esthétique mettant les sols en valeur par le jeu des couleurs, des graphismes et des structures. Par sa souplesse, le revêtement textile offre toutes possibilités de création en couleurs comme en dessins. Les gammes de coloris, à la fois larges et évolutives, suivent au plus près les tendances générales, les industriels pouvant produire à la demande, et pour des quantités relativement restreintes, selon les souhaits des concepteurs. Les mariages de teintes multiplient les possibilités décoratives : effet de profondeur grâce aux différents tons d'une même couleur, jeu de contrastes par alternance de nuances claires et foncées ou encore, dégradés chromatiques. Le choix de couleurs permet de matérialiser et délimiter les espaces sur des plateaux ouverts.

Tout en réduisant la visibilité des salissures, l'association de couleurs et de diverses structures de la surface crée des effets visuels dont l'originalité est accrue avec les dalles textiles, format privilégié par les prescripteurs dans les espaces de bureaux. Les calepinages viennent structurer l'espace, établir une transition d'une zone à l'autre et définir ainsi l'identité des lieux. A cet égard, l'évolution de la dalle textile vers des modules 25x100, 50x100 et 100x100 cm, offre de nouvelles possibilités conceptuelles en faveur d'espaces innovants. Le mélange couleurs et matière génère des sols qui rehaussent, soulignent, agrémentent, adoucissent ou vibrent, la moquette prenant alors une dimension architecturale.



▲ LA REPRODUCTION DE TOUTES SORTES DE DESSINS EST POSSIBLE GRÂCE À L'IMPRESSION NUMÉRIQUE EN HAUTE DÉFINITION.

GS 12 : UN NOUVEAU PRÉSIDENT



Yann Rivière, par ailleurs président de la commission technique « sol » de l'UPMF-FFB, a été désigné président du GS 12 lors de la réunion du 29 novembre dernier. Constitué d'experts représentant les différentes professions du bâtiment, le GS (groupe spécialisé) 12 (revêtements de sol et produits connexes) étudie les demandes d'avis techniques et de documents techniques d'application (DTA) et transmet ces avis à la CCFAT (Commission chargée de formuler des Avis techniques). La présence d'entrepreneurs est nécessaire pour représenter et défendre la profession et prendre en compte les considérations terrain et entreprise. www.ccfat.fr/groupe-specialise/12/

PUBLICATION DU NOUVEAU CLASSEMENT UPEC

Le nouveau cahier n° 3782 « Notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux – Revêtements de sol » est publié et disponible sur le site internet du CSTB (www.cstb.fr). Cette nouvelle édition étend le classement aux bâtiments d'activité sportive et explicite, en fonction de l'usage, le classement des cuisines et restaurants. Elle annule et remplace la précédente édition parue dans les Cahiers du CSTB n°3509 de novembre 2004. La mise en application de ce document est effective depuis le 1er janvier 2018.



Pensez-y!

Reflets & Nuances est consultable en version numérique

www.cluballiance.fr



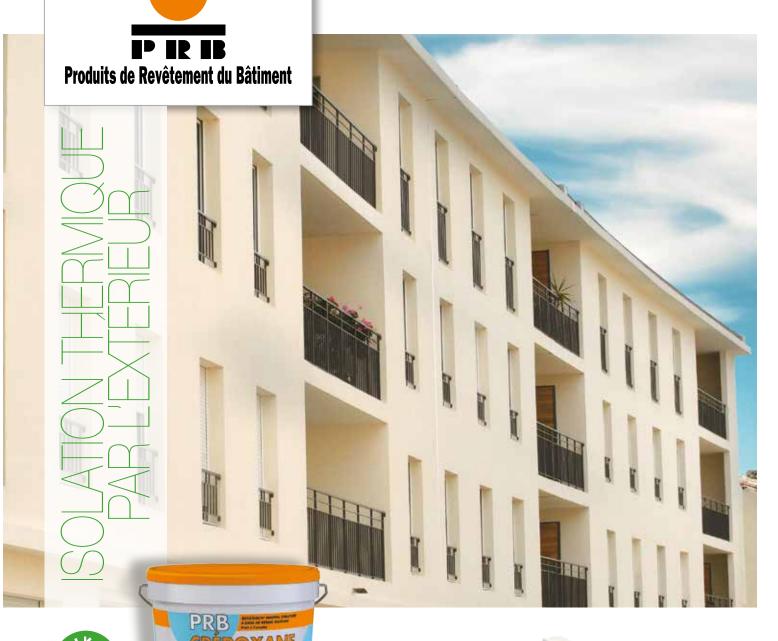
ALPHA CLASSIC

LA QUALITÉ SIKKENS POUR TOUS!





PRB développe des solutions pour tous les professionnels!



 $\mathbf{G}_{3}\mathbf{E}_{5}\mathbf{S}_{3}\mathbf{V}_{1}\mathbf{W}_{3}\mathbf{A}_{0}\mathbf{C}_{0}$

Découvrez nos systèmes d'Isolation Thermique par l'Extérieur pour la réduction des déperditions & la décoration de votre habitat



Les produits qui défient le temps.

■ Façade Colle & Sol Peinture Isolation T.P. / Gros-œuvre



TECHNIQUE

ETICS

Surisoler sur ITE existant



La surisolation consiste à rapporter un complément d'isolation thermique en façade pour des constructions déjà isolées par l'extérieur, sans dépose du système existant. Une option qui permet d'adapter le bâtiment aux exigences énergétiques renforcées, tout en lui apportant une nouvelle esthétique.

es premiers procédés d'isolation thermique par l'extérieur sous enduits (Etics) ont été mis en place dès la fin des années soixante-dix. Soit, un isolant - un polystyrène expansé (PSE) de cinq à six centimètres d'épaisseur -, et un revêtement épais ou semi-épais (RPE, RSE). Des systèmes qui, s'ils ont été posés et entretenus correctement (rafraîchissement ou remplacement de la peau extérieure), peuvent encore donner satisfaction. Sauf sur un point : celui de la performance thermique. Car depuis la fin du siècle dernier, les exigences ont considérablement évolué et les bâtiments et maisons individuelles qui en sont recouverts vont devoir renforcer cette isolation.

De fait, profiter d'une rénovation pour renforcer l'isolation du bâtiment relève du bon sens et cette option peut être présentée comme une variante dans les devis. L'intégration d'une nouvelle isolation avec une épaisseur combinée permet ainsi d'atteindre, si le maître d'ouvrage le souhaite, le niveau BBC sans difficulté. C'est la forme ultime de rénovation d'un ITE. Cela peut se faire dans la limite d'une épaisseur totale de 300 mm ce qui, dans le cas d'une surisolation avec un PSE graphite, autorise des résistances thermiques supérieures au neuf. Sur le terrain, ces travaux, rénovation et surisolation, sont formalisés par les règles professionnelles Etics. A la mise en œuvre, surisoler ne présente pas de grands bouleversements par rapport à la mise en place d'un système neuf et les fabricants proposent aujourd'hui des produits adaptés à cette problématique. Produits semblables à ceux utilisés dans le neuf, qui allient

un système d'isolation et une finition RPE, enduit monocouche ou autre. Sur le plan pratique, le fait de ne pas déposer l'ancien système va limiter les déchets de chantier et les nuisances.

RÈGLES ETICS



Les règles Etics pour External Thermal Insulation Composite System, détaillent les étapes de la rénovation d'une ITE. Une démarche en trois étapes : diagnostic du support, analyse permettant de distinguer l'intervention requise (entretien ou révocation), choix et mise en œuvre de la solution en fonction de l'état de dégradation du système.

>>>

Première étape : le diagnostic (voir encadré p.51) de façon à s'assurer que le support et l'ITE en place sont compatibles avec une surisolation (décollement de l'isolant, arrachement des fixations...). La reconnaissance doit obligatoirement être réalisée par un bureau d'étude agréé indépendant, à la demande du maître d'ouvrage ou de l'entreprise pour tout chantier supérieur à 250 m². Pour les chantiers inférieurs à 250 m² de R0 ou R+1 maximum, la reconnaissance peut être menée par l'entreprise, celle-ci pouvant être éventuellement accompagnée par un fabricant.

La mise en œuvre du nouveau procédé consiste d'abord à solidariser les panneaux isolants du nouveau procédé (laine de roche, PSE,.). Pour obtenir une accroche satisfaisante, l'isolant doit être fixé mécaniquement au support maçonné. Ainsi les chevilles de fixation doivent traverser les nouveau et ancien isolants. La pose en rénovation impose également le collage des nouveaux panneaux isolants sur l'ancien système. Ce mode de pose, dit « calé/fixé ou calé/chevillé », est exigé par les textes de références. Le collage facilite le calage des panneaux isolants et éventuellement le rattrapage des niveaux et la fixation mécanique permet de s'affranchir des phénomènes liés à la dilatation et des contraintes liées au bâti ancien. Comme dans le neuf, des dispositions spécifiques sont à prendre face au risque de propagation du feu par les façades. Dans ce domaine, deux exigences sont à satisfaire. Primo, un classement en réaction au feu du système de surisolation en conformité avec la destination de l'ouvrage (bâtiment d'habitation, ERP...). L'Euroclasse du système de surisolation est précisée dans son DTA. Secundo, le respect de la réglementation au feu lorsque le bâtiment y est soumis.

BETTINA GODARD-CHIVÉ INGÉNIEUR CONSEIL À L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'ÉTUDES DE LA FINITION (IREF)

« NOUS NOUS DÉPLAÇONS SYSTÉMATIQUEMENT POUR VÉRIFIER SUR CHAQUE FAÇADE LA TENUE DE L'ISOLANT »

« Depuis deux ans, nous constatons une forte augmentation des demandes de diagnostics pour des chantiers de surisolation sur Etics existants. Ce diagnostic est obligatoire quelle que soit la surface à traiter. Il est réalisé selon les dispositions précisées dans l'Avis technique du procédé de surisolation qui se réfère systématiquement aux Règles professionnelles ETICS pour la réalisation de la reconnaissance préalable. Ce diagnostic basé sur lesdites règles permet de vérifier que le système en place peut être conservé dans son intégralité ou pas. Par exemple, il pourra être recommandé de peler l'enduit ou encore d'enlever certaines zones en totalité car trop dégradées. Nous nous déplaçons systématiquement pour vérifier sur chaque façade la tenue de l'isolant, l'absence d'humidité dans l'isolant, la cohésion/adhérence de l'enduit mince et la sensibilité à l'eau de la finition. Il est indispensable de sonder chaque façade à différents niveaux car il arrive qu'un système paraisse à l'œil en bon état alors qu'en réalité il est dégradé. Le diagnostic permettra aussi de vérifier la nature de la finition existante pour s'assurer de sa compatibilité avec le nouveau système. Concernant la mise en œuvre du nouveau procédé, je recommande trois choses : la révision/optimisation de la ventilation des bâtiments, le respect des avis techniques des fabricants et le respect de la mise en œuvre de l'isolant calée chevillée. Ce dernier point est important. En effet, l'existant peut présenter une certaine perméabilité à la vapeur d'eau ; avec le calage par plots de colle avant chevillage, on crée une lame d'air qui permettra d'éviter un éventuel problème de condensation d'eau dans l'isolant ».



- Le nouveau panneau isolant est collé sur toute la surface à joints alternés de façon à éviter que les joints de l'ancien système coïncident avec les joints du nouveau.
- Le chevillage des plaques est réalisé à travers l'ancien système.
 Les nouvelles chevilles viennent s'ancrer dans le support, resolidarisant
 l'ancienne ITE par la même occasion. Le choix des chevilles est réalisé
 avec des tests d'arrachage. Il s'agit d'adapter la force d'ancrage de la
 cheville au support de façon à ne pas enfoncer ou tasser l'ITE existante.
- 3 La mise en place de la finition est réalisée comme habituellement.



GEL DE NETTOYAGE POUR FAÇADE

Respect du patrimoine et des matières nobles telles que les pierres, la brique, les bétons, la gamme Edifica propose des gels biodégradables neutres pour nettoyer et protéger les façades des monuments historiques et des bâtis contemporains. Sans risques pour l'homme et son environnement, l'utilisation de ces produits contribue à la préservation du patrimoine. Le groupe Licef s'engage chaque jour auprès des professionnels afin qu'efficacité et innocuité soient parfaitement indissociables.

Les gels de nettoyage biodégradables neutres et produits de protection pour façades













TECHNIQUE

MIXITÉ EN FAÇADE

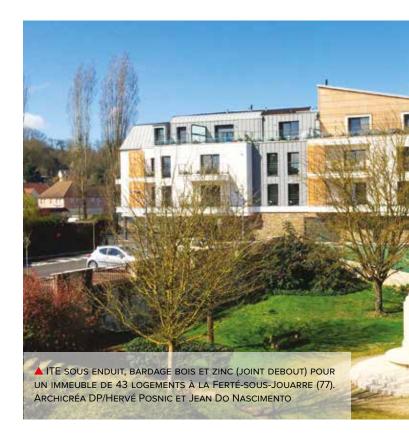
Mariage ITE sous enduit et bardage en façade

Combiner sur un même bâtiment les matériaux et systèmes de vêture, de bardage, d'ITE sous enduit : les architectes en sont friands ! Une tendance forte liée au besoin de renforcer les propriétés d'isolation thermique de l'enveloppe. Pour l'entreprise, c'est l'opportunité de s'intéresser à tous les systèmes façades.



ous cherchons à rompre la monotonie d'un bâtiment, à rehausser sa qualité architecturale,

tout en lui donnant une harmonie ». C'est de cette façon que beaucoup d'architectes expliquent une tendance que l'on observe depuis une guinzaine d'années : le recours sur un même bâtiment, voire sur une même façade, à plusieurs procédés d'habillage, ITE sous enduit et façade ventilée. Au plan architectural, cette tendance en rejoint une autre : celle qui consiste à créer des volumes ou percements en façades telles que boîtes, terrasses en retrait, loggias plus ou moins ouvertes...Espaces mis en valeur par la différenciation des matériaux. Laquelle provoque des ruptures de style ou de ton, l'idée étant de casser l'effet monolithique. Le jeu sur les volumes n'est pas systématique, le changement de matériaux suffit à mettre en valeur certaines parties – par exemple chercher davantage de légèreté en habillant différemment la partie supérieure d'une baie. C'est un moyen de créer une



dynamique esthétique, des animations visuelles. Mais les architectes ne sont pas les seuls à être friands de ces procédés. Les particuliers, lorsqu'ils créent une extension ou repensent l'esthétique de leur maison, adoptent souvent cette façon de différencier les espaces. Et, cela est d'autant plus facile que l'offre s'est démultipliée en termes de produits et systèmes.

Maîtriser les coûts

Autre raison évoquée par les maîtres d'ouvrage : le coût. La mixité des matériaux en façade rehausse la qualité architecturale de l'ouvrage sans que cela ait une incidence trop importante sur le budget. Le mélange permet d'avoir un rapport qualité/prix intéressant. Ainsi



HERVÉ POSNIC ARCHITECTE DPLG, ARCHICRÉA DP À MEAUX (77)

Reflets & Nuances : Qu'est-ce qui vous intéresse dans le fait de mixer des matériaux sur un même bâtiment ?

Hervé Posnic: Nous avons aujourd'hui à notre disposition beaucoup de produits et de systèmes façade – enduits, bardage, terre cuite, vêture... – très qualitatifs; ce serait dommage de s'en priver! Avec eux, nous essayons d'apporter de la noblesse à nos façades, de réaliser des compositions, des jeux de contrastes pour que les bâtiments soient agréables à l'œil. C'est ce qui donne la richesse du projet.

R&N : Comment prépare-t-on cette composition ?

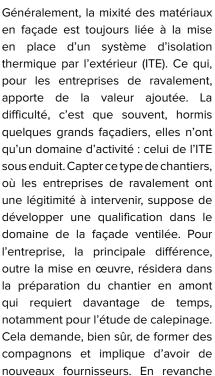
HP: Cela dépend de la fonction du bâtiment, de ce qu'îl y a autour, de ce que l'on veut faire ressortir, c'est le contexte qui crée le choix. Mais il faut veiller à rester harmonieux. L'œil ne doit pas s'arrêter sur un élément de la façade en particulier, mais glisser sur elle et la voir dans son ensemble. Il ne faut pas non plus être trop "bavard". Personnellement, je n'utilise jamais plus de trois procédés ou couleurs différentes. C'est comme composer un jardin: avec trois types d'essences de plantes, ça fonctionne mais au-delà, on ne s'y retrouve pas, ça ne marche plus. Autre élément très important, la maintenance et l'entretien des façades. Cela ne doit pas devenir un casse-tête, il faut raisonner en coût global.

R&N: Avec les entreprises, comment cela se passe-t-il? A qui appartient le lot façades et comment se gèrent les interfaces entre les différents procédés?

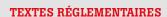
HP: Sur un bâtiment de logements que nous avons réalisé récemment à la Ferté-sous-Jouarre (77), nous avons en façade de l'enduit, du zinc et du bois. Donc trois métiers différents. C'est l'entreprise générale qui a géré avec des entreprises sous-traitantes. Ce qui ne me pose pas de souci à partir du moment où la compétence et la qualification sont au rendez-vous. Par exemple, nous avons une couverture en zinc qui descend en façade, il est logique que le couvreur la mette en œuvre. Concernant les interfaces entre les différents matériaux, c'est le rôle de l'architecte de les gérer en dessinant des détails de liaison esthétiques et conformes aux NF DTU et avis techniques ou DTA de chacun des procédés.

la façade pourra être recouverte d'une ITE sous enduit qualitative mais à un coût intéressant et, par ailleurs, être habillée ponctuellement par un système de vêture ou bardage ventilé davantage marqué esthétiquement

mais plus onéreux. Le mélange des genres permet de maîtriser le montant de la facture finale, tout en apportant une animation des façades.



plus éloignées du métier de ravaleurs, toutes les techniques liées à la couverture et qui ont tendance à descendre en façade-tuile, ardoise ou zinc à joint debout - sont peut-être à laisser aux couvreurs.



ITE SOUS ENDUIT

Les procédés doivent être sous ATE et DTA et sous avis technique. Respect du cahier des charges CPT3035 V2 et cahiers annexes.

FAÇADE VENTILÉE

Respect des cahiers des charges : CPT 3316, CPT 3194 et CPT 3422. Le bardage doit être conforme au NF DTU 41.2.







A Gerflor company

• Tel : +33 3 89 78 23 66 • Mob : +33 6 84 87 39 00

info@g-activ.comwww.g-activ.com

DEUX INGÉNIEURS RÉPONDENT AUX QUESTIONS DES ENTREPRISES DE L'UPMF-FFB

Mélinda Routier au 01 40 69 57 04 Pierre Couque au 01 40 69 57 08





REVÊTEMENTS DE SOL SOUPLES – SUPPORTS À RISQUE

Je dois mettre en œuvre un revêtement de sol sur un plancher sur vide sanitaire non-ventilé. Une protection contre les remontées d'humidité est-elle nécessaire?

 Les planchers sur vide sanitaire sont des supports à risque vis-à-vis des remontées d'humidité lorsqu'ils ne sont pas ventilés. La mise en œuvre d'une protection est nécessaire. Celle-ci peut être soit une chape désolidarisée faisant office de barrière contre les remontées d'humidité, soit une sous-couche désolidarisée ou une barrière contre les remontées d'humidité faisant l'objet d'un Avis Technique. Si les NF DTU actuels n'évoquent souvent que les dallages sur terre-plein, il existe d'autres supports à risque : les planchers sur vide sanitaire non ventilés ; les dalles portant sur appuis mises en œuvre au-dessus d'un terre-plein (souvent nommées « dalle portée »); les planchers sur bacs acier collaborants neufs; les planchers alvéolaires neufs et tout support présentant un risque de confinement de l'humidité. Ces supports devraient être listés dans les futurs textes normatifs et notamment le futur NF DTU 53.12 « Travaux de bâtiment - Revêtements de sol souples et préparations des supports destinés à être revêtus » regroupant la mise en œuvre des revêtements de sol souples textiles, PVC et linoléum.



2 REVÊTEMENTS DE SOL PVC – JONCTION ENTRE LES SUPPORTS

Pour la rénovation d'un magasin, je dois mettre en œuvre un revêtement de sol PVC sur toute la surface de la pièce principale. Celle-ci comporte deux supports différents, un plancher en béton et un plancher en bois. Le client souhaite que je passe le revêtement en continu. Que disent les textes ?

→ Le NF DTU 53.2 « Travaux de bâtiment – Revêtements de sol PVC collés » de 2007 ne vise que les travaux neufs et traite les supports un à un. Il n'existe aucune indication dans les textes sur le traitement de la transition entre deux supports de natures différentes. Il est nécessaire d'estimer le risque de dilatation ou de mouvement des supports pouvant entraîner un jeu de plus de 1-2 mm au niveau de la jonction. Si tel est le cas, il est fortement recommandé de fractionner le revêtement au droit de la jonction et de la traiter pour éviter toute déformation du revêtement et l'apparition d'un bourrelé ou d'un désaffleure.

3 SURFACE STRUCTURÉE - RÉNOVATION

J'effectue des travaux de rénovation sur des fonds peints structurés. Mon client me reproche de ne pas réaliser un enduisage complet afin d'obtenir une surface lisse alors qu'il n'avait pas précisé ce souhait dans les pièces de marché. Que dit le NF DTU 59.1 à ce sujet ?

→ Lors de travaux de rénovation sur des anciens fonds peints texturés/structurés, vous ne devez pas d'enduisage comme le stipule le tableau 23 du NF DTU 59.1 « Travaux de bâtiment – Revêtements de peinture en feuil mince, semi-épais ou épais », hormis si cela vous a été demandé dans les pièces de marché. Par conséquent, si votre client souhaite un surfaçage garnissant pour obtenir une surface lisse, cette opération nécessite une facture pour travaux supplémentaires.

4 OBLIGATION D'ISOLER - PRÉSENCE D'UNE ITI

Dans le cadre d'un ravalement de façade, mon client me demande de mettre en place une isolation thermique par l'extérieur (ITE) en complément de l'isolation thermique par l'intérieur (ITI) déjà présente. Il ne connaît pas la nature et les caractéristiques de l'isolant en place. Comment dois-je procéder ?

Les seules solutions sont approximatives. L'une consiste à mesurer la température de surface intérieure et la température de surface extérieure avec un thermomètre de contact pour approximer la résistance thermique de la paroi par calcul. L'autre consiste à carotter le mur dans une partie qui ne portera pas trop préjudice à l'esthétique et de supputer la résistance thermique en fonction de l'isolant et de son épaisseur. Mais il est prudent de faire une étude hygrothermique (sans négliger le point de rosée, un ratio 2/3 (extérieur) 1/3 (intérieur) au niveau des résistances thermiques, les risques de transfert de vapeur, la ventilation,...) afin de ne pas engendrer de pathologies.

Rappel des dérogations : façade isolée après 2008 et façade déjà isolée qui a une résistance thermique supérieure ou égale à 2,3 m².K/W.



DEUX INGÉNIEURS RÉPONDENT AUX QUESTIONS DES ENTREPRISES DE L'UPMF-FFB

Mélinda Routier au 01 40 69 57 04 Pierre Couque au 01 40 69 57 08



DALLES DE SOL TEXTILES - RECOUVREMENT

Mon client, un hôtel, veut que je mette en œuvre des dalles de sol directement sur l'ancienne moquette. Sur quels critères dois-je m'appuyer pour proposer une autre prestation conforme aux règles de l'art ?

→ Le NF DTU 53.1 « Travaux de bâtiment – Revêtements de sol textiles » ne vise pas la pose sur ancien revêtement de sol textile pour plusieurs raisons. Seule la pose sur un ancien revêtement de sol souple de type dalles plastiques semi-flexibles est visée car ces dalles possèdent une rigidité et une tenue suffisante pour être recouvertes par un revêtement ou un enduit de sol. Les revêtements de sol textiles ont pour la plupart un sens de couchant du velours qui entrainera une déstabilisation du revêtement sus-jacent à l'utilisation. D'autres part, le classement UPEC du revêtement ne sera pas valable. Enfin, nous sommes ici dans le cas d'un établissement recevant du publique (ERP) pour lequel la règlementation incendie s'applique et il est important de noter que le PV feu du revêtement de sol n'est pas valable sur un ancien revêtement textile.

ACCESSIBILITÉ - FORMATION

Je souhaite devenir Pro de l'accessibilité. Où puis-je faire former mes salariés ?

Il s'agit de formations en ligne, répondant à la prescription de l'annexe 3 du référentiel permettant de devenir labellisés Pros de l'accessibilité. Elles ont été conçues par les professionnels puis testées par les spécialistes en accessibilité de la FFB. Deux formations généralistes permettent à tous les métiers de se former. Il est impératif de participer aux deux formations et de les valider pour le dossier des Pros. Vous trouverez ci-dessous les liens vers les fiches « programme » des deux formations accessibilité.

http://bmetalformation.fr/medias/page_ formationselearning



ACCESSIBILITÉ - RÉNOVATION DE LOGEMENTS

Lors de travaux de rénovation dans des logements collectifs existants, la mise en conformité avec la réglementation accessibilité est-elle obligatoire ?

Dorsqu'à l'occasion de travaux de modification ou d'extension portant sur un bâtiment ou une partie de bâtiment d'habitation collectif, ou à l'occasion de travaux de création d'un bâtiment ou d'une partie de bâtiment par changement de destination, le rapport du coût des travaux à la valeur du bâtiment est supérieur ou égal à 80 %, les dispositions architecturales et les aménagements du bâtiment doivent satisfaire une conformité à l'accessibilité. Sont pris en compte, pour calculer le coût des travaux, le montant des travaux décidés ou financés au cours des deux dernières années et, pour déterminer la valeur du bâtiment, le produit de la surface hors œuvre nette* par un coût de construction défini par arrêté du ministre chargé de la construction. A ce jour, le coût de construction à prendre est de 1584 euros/m².

* dans sa définition applicable avant l'entrée en vigueur de l'ordonnance n° 2011-1539 du 16 novembre 2011 portant réforme de la surface de plancher.

B DALLES DE SOL PVC - COULOIR EN COURBE

J'ai mis en œuvre des dalles de sol dans un couloir dont les dix premiers mètres sont droits puis le couloir se courbe. Mon client ne veut pas réceptionner l'ouvrage car les dalles en fin de courbe ne sont pas parallèles aux carreaux du carrelage.

→ Selon le NF DTU 53.2, dans l'article 6.3.2 « disposition des dalles et bandes », il est exigé que l'un des côtés de la dalle ou de la bande soit parallèle au grand côté du local. L'entreprise a suivi les prescriptions du NF DTU et est donc dans son droit. En revanche, il est de son devoir de conseil d'avertir le maître d'ouvrage que la mise en œuvre de dalles ne peut suivre la courbure d'un couloir lors d'une pose classique. Si le maître d'ouvrage souhaite une pose particulière, cela entraînera un avenant pour travail supplémentaire.

9 LEAN CONSTRUCTION – PREMIER CHANTIER

On me propose une démarche Lean sur un chantier de construction. Quel bénéfice puis-je tirer d'une telle initiative ?

De plus en plus de démarches Lean voient le jour dans la construction en France. Les retours des entreprises qui y ont été associées ou qui ont fait la démarche en interne sont pour le moment très positifs. Dans la plupart des cas, lorsque la démarche Lean vient du client ou de la maîtrise d'œuvre, il est prévu une phase de formation, de préparation et de travail collectif pour la mise en place sur le chantier. En effet, le Lean étant basé sur le travail collaboratif et incitatif, il est nécessaire d'avoir un engagement de tous les acteurs. Ces démarches apportent une meilleure communication et organisation sur les chantiers avec souvent des gains tout au long de la chaîne de valeur. Si vous avez la possibilité d'intégrer une démarche Lean, n'hésitez pas, saisissez cette opportunité.

EPM

ENDUIT DE LISSAGE FIN POUSSIÈRE MAITRISÉE

Enduit de lissage intérieur prêt à l'emploi permettant grâce à son application aisée, un ponçage réduit et donc moins de poussière qu'un enduit traditionnel.

Il s'applique au rouleau, à la spatule ou à la machine Airless.

La finition se fait à la raclette ou à la lisseuse.

Permet d'égaliser et aplanir les surfaces en intérieur afin d'obtenir des supports parfaitement lisses avant les travaux décoratifs.



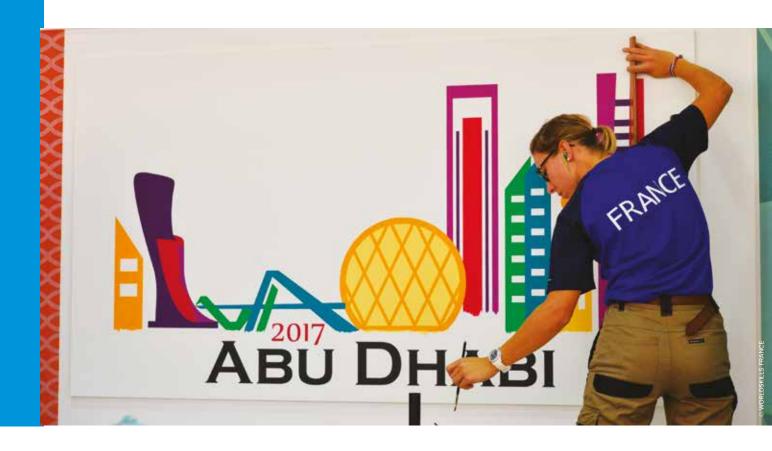
LES + PRODUIT:

- 3x moins de ponçage, 3x moins de poussière
- Application manuelle ou mécanique
- Poussière non volatile (tombe au sol lors du ponçage)
- Application aisée
- Excellente qualité de finition
- Application frais sur frais



OLYMPIADES DES MÉTIERS

La France remporte le bronze en peinture décoration



'est une expérience unique :
représenter son métier à une
compétition internationale. Et c'est
une mission que Justine Bossard,
seule fille à concourir dans les
métiers du bâtiment à Abu Dhabi,
a parfaitement rempli en décrochant une médaille de

bronze aux Olympiades Internationales des Métiers. L'esprit de compétition, Justine l'a développé tôt puisqu'elle avait obtenu une médaille d'argent en catégorie régionale à l'occasion du concours Meilleurs Apprentis de France alors qu'elle était en seconde année de CAP. En janvier 2015, alors qu'elle préparait son BP de peintre applicateur de revêtements, elle avait tenté sa chance aux Olympiades et avait terminé à la cinquième place aux finales nationales. Deux ans plus tard, elle y remporte la médaille d'or.

Comment vivre cette expérience?

« Ça a été une aventure géniale. Autant humainement que professionnellement. J'ai vraiment progressé durant cette période de concours », s'enthousiastet-elle. Il faut dire que ces deux semaines passées en octobre dernier à Abu Dhabi ne sont que le point d'orgue d'une préparation minutieuse digne d'un sportif de haut niveau. Une préparation physique durant laquelle les jeunes sélectionnés vont apprendre à donner le meilleur d'eux-mêmes. Au programme : séances de team building, réveil musculaire, exercices pour apprendre à gérer le stress... « L'expert international peinture Ludovic Durel m'a accompagnée durant tout le concours et ma préparation physique. Il m'a aidée à améliorer ma technique. Et j'ai eu un coach au national. » De quoi se forger un mental à tout épreuve. Car il faut rester mobilisé sur la compétition tout au long de ces Justine Bossard a obtenu la médaille de bronze dans la catégorie peinture décoration aux Worldskills 2017 à Abu Dhabi. Quatre jours de compétition pour lesquels la préparation est primordiale.



deux semaines. « Il y avait beaucoup de temps morts, de battements. Après notre arrivée le premier jour et la récupération des caisses à outils, c'était la cérémonie d'ouverture puis la préparation de la cabine avec la mise en place de son poste de travail, et enfin la compétition. Nous avons aussi eu une journée de visite », racontet-elle. La compétition en elle-même ne dure que trois jours et demi mais confie-t-elle, « nous l'avions toujours en tête. Avec l'équipe de France, nous formions une équipe soudée, nous avions le même stress et nous pouvions compter les uns sur les autres. ».

Une compétition difficile et ses répercussions positives

Le module qu'elle a trouvé le plus difficile a été celui de la mise en peinture d'une porte à la laque. « Il s'agissait d'une laque acrylique et comme il faisait chaud, nous n'avions pas le temps de la travailler. » Car si le parc d'exposition était climatisé et frais, « ça chauffait dur » sous le barnum sous lequel se déroulaient les épreuves. Mais cela n'a pas empêché l'enthousiasme des 500 supporters français venus encourager bien souvent un membre de leur famille.

L'espace de travail de chaque candidat était composé de trois murs sur lesquels il devait exécuter cinq travaux définis : la pose de papier peint, la mise en peinture (laque) d'une porte au pistolet avec réalisation de son contour au spalter et du rechampi, la traçage et mise en peinture à la main d'un logo, le speed module (être le plus rapide et précis pour la réalisation d'une forme géographique en trois tons) avec un sujet distribué au dernier moment et enfin l'œuvre libre. La finition devait être la plus soignée possible et la propreté de l'espace de travail était aussi évaluée.

« Faire ce concours, ça aide, ça ouvre des portes », faitelle valoir, de retour chez son employeur actuel, Epié à Sainte-Loire-sur-Luce (44) où elle est métreur chargée d'affaires. Car après le CAP et le BP, elle a passé un BTS Etudes et Economie de la Construction. « C'est pour maîtriser la gestion de chantier et avoir d'autres responsabilités que j'avais passé ce diplôme. Et pourquoi pas pour reprendre une entreprise... » Nul doute que la réussite sera au rendez-vous comme elle l'a été à Abu Dhabi.





Les lauréats en peinture décoration

Médaille d'or : Autriche Médaille d'argent : Suisse Médaille de bronze : France

20 pays ont participé à la compétition.

La France se positionne 7° nation au niveau mondial sur les 62 pays en compétition et occupe la 2° place au classement européen avec 27 métiers récompensés.

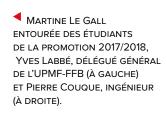


REFLETS & NUANCES Quel bilan tirez-vous de ces dix années ?

Martine Le Gall • Les trois premières années ont été timides. Il fallait l'esprit pionnier de, à l'époque, l'UPPF et de Gérard Marchand pour créer cette formation. Ensuite il a fallu la faire connaître, trouver les entreprises désireuses de donner de nouvelles compétences à leurs salariés et, bien sûr, des étudiants conscients qu'ils avaient quelque chose à apprendre après le BTS Bâtiment! Comme pour n'importe quel produit, même très bon, il faut des relais pour qu'il aille à la rencontre de son public. Je suis arrivée après les trois premières années à un moment où il convenait de se poser les bonnes questions. Pour entrer dans la phase de croissance, il était important de ne pas laisser la place au hasard. Et maintenant la promotion 2017/2018 compte 14 étudiants de 19 à 55 ans!

R&N Quels changements avez-vous apportés ?

M.L.G. Grâce à des partenariats avec les acteurs des métiers de la finition comme les industriels, les entreprises, les Unions de métier à l'instar de l'UPMF, l'UMPI (plâtriers), l'UNECB (carreleurs) et la FFB, maintenant nos formateurs sont des « spécialistes ». Par exemple, la FFB intervient sur l'environnement professionnel, marchés publics et privés, appels d'offre, spécificités du droit du travail et le droit social dans le secteur du bâtiment. Les industriels interviennent pour présenter leurs innovations et comment bien les mettre en œuvre afin d'être capables d'argumenter sur le choix d'un produit. Les dirigeants en personne reçoivent les étudiants pour leur raconter l'évolution de leur entreprise, son organisation, sa stratégie, son mode de management. Les étudiants doivent ensuite faire un



Les 10 ans de la Licence ont été fêtés le 4 décembre dernier au Laval Virtual Center en présence des anciens élèves. La matinée a été ouverte par Gérard Marchand, l'initiateur de la formation et Bruno Lucas, président de l'UPMF-FFB est intervenu sur la prospective dans les métiers de la finition. Etait présent Antoine Rennuit, l'inventeur du "Robot peintre" pour une démonstration.



NINA GUESNÉ et LAURENT FOURNIER, entreprise Hernandez Décors à Beaumont-sur-Sarthe (Sarthe)

« Cette licence m'a fait grandir »

« Quand je suis arrivée en licence, je manquais de confiance en moi. Martine Le Gall sait nous pousser pour donner le meilleur de nous-mêmes et sait où elle veut nous emmener, cela m'a fait grandir. Elle nous fait nous sentir comme des professionnels plus que comme des étudiants. Contrairement à une licence classique, ici l'enseignement est assuré par des « professionnels ». Cela nous permet de voir le monde réel de l'entreprise. C'est une année compliquée. Mais comme nous sommes bien entourés et peu nombreux, c'est plus facile. J'ai passé un DUT en génie civil et je voulais devenir dessinateur projeteur. Je n'ai pas trouvé d'entreprise qui corresponde à ma recherche. Après une année en usine, je me suis rendue compte que je ne voulais pas rester seule devant ma paillasse le reste de ma vie professionnelle, aussi le métier de chargé d'affaires m'a attirée. C'est un métier complet où il n'y pas de routine. Surtout dans une entreprise d'une vingtaine de salariés, je suis très polyvalente! C'est une licence qui n'est pas suffisamment connue. Elle m'a fait évoluer personnellement et aujourd'hui, professionnellement, je sais ce que je vaux. »

« Capable d'évoluer avec l'entreprise »

« J'ai recruté Nina alors qu'elle cherchait une entreprise pour son alternance. J'avais besoin d'un chargé d'affaires alors autant prendre une personne que je pourrais former aux méthodes de l'entreprise. Ce que Nina a apporté à l'entreprise, c'est de la rigueur. Je suis autodidacte, j'ai appris sur le terrain. Elle est arrivée avec de la méthodologie. Elle a bâti une bibliothèque de prix dans notre base de données pour que les devis soient établis dans les règles de l'art. Elle a décomposé le coût de la main d'œuvre, des fournitures, du temps passé... Elle suit les projets de A à Z, aidée par un chargé d'affaires plus ancien dans l'entreprise mais elle est autonome. Ella a été intégrée à l'entreprise en septembre dernier mais elle a déià fait une formation sur l'amiante et une autre sur les risques chimiques pour être capable de gérer tous les aspects du chantier. J'étais seul sur ces dossiers auparavant. Si mon entreprise se développe, elle pourra gérer une équipe de métreurs. C'est une personne qui est capable d'évoluer avec l'entreprise. »



GÉRARD MARCHAND, INITIATEUR DE LA LICENCE PRO.



travail de benchmark avec l'entreprise dans laquelle ils sont en alternance et relever les bonnes pratiques. Il s'agit bien souvent de bon sens comme la prise en compte du facteur humain, avoir une vision partagée de l'entreprise, mettre le bien-être au centre de l'entreprise, développer un sentiment de fierté... Souvent, ils croient connaître leur entreprise car ils savent en parler d'un point de vue très opérationnel mais là, il s'agit de prendre de la hauteur.

R&N Prendre de la hauteur, est-ce un objectif de la licence ?

M.L.G. L'objectif de cette licence, tel que cela a été exprimé par la profession, est que les titulaires soient capables de créer ou d'ajouter de la valeur dans leur entreprise. Pour cela, il y a une obligation de prise de hauteur, d'être dans une vision globale de son entreprise et de son marché. Cela suppose que l'alternant soit en mesure de se remettre en question. Certains abandonnent car ils préfèrent rester au niveau de la technique et du chantier. Ce cheminement prend 3 à 4 mois. En septembre, ils découvrent une autre manière de regarder les choses et en janvier, ils sont capables de commencer à transposer les apprentissages et les compétences nouvellement acquises dans un projet qui doit être utile à l'entreprise. Toutes les productions des étudiants doivent respecter les règles professionnelles de délai et de qualité attendue. D'ailleurs, 100 % de nos étudiants sont embauchés dans leur entreprise d'accueil.

R&N Quels sont les profils des étudiants?

M.L.G. Nous avons deux types de profil. Les jeunes qui sortent d'un BTS en rapport avec le secteur du bâtiment et des cadres ou dirigeants d'une entreprise du bâtiment de plus de 45 ans, qui viennent chercher les compétences pour la seconde partie de leur vie professionnelle. Ces derniers vont au bout car ils savent pourquoi ils sont là! Nos étudiants viennent des quatre coins de la France.

R&N Quelles évolutions envisagez-vous pour cette licence dans la futur ?

M.L.G. Nous sommes dans un système d'amélioration continue pour répondre aux besoins du marché. Aujourd'hui, nous travaillons sur l'optimisation de la réponse à un appel d'offre en gérant mieux son temps, évitant les oublis et erreurs. Nous évoluons aussi sur la partie gestion de projet avec l'optimisation de la méthodologie. Sans oublier la partie transversale qu'est le commercial : comment mettre mon offre sur le marché, la vendre et comment préserver mes marges et cela en cultivant tous les jours le savoir-être.

Une formation développée avec les professionnels du secteur

xclusivité de l'UCO (Université Catholique de l'Ouest) de Laval, la licence chargé d'affaires en peinture, aménagement et finition - CAPAF prépare des chargés d'affaires en second œuvre (peinture, ravalement, ITE, plâtre, sols, agencement, décoration) polyvalents, capables de gérer un portefeuille clients en s'appuyant sur un solide bagage technique. Elle vise l'obtention de compétences commerciales (prospection, suivi clientèle, définition et mise en place d'outils marketing et de relation client...), en management (animation et gestion des équipes de compagnons...), en gestion (maîtrise des coûts et des budgets, proposition et mise en place de solutions pour optimiser l'efficience de l'entreprise...) et des compétences techniques. L'organisation, le contenu et les modalités de recrutement sont définis en collaboration avec les organisations professionnelles du bâtiment. Les formateurs des matières relatives au métier sont des professionnels en activité dans ce secteur. La formation est organisée selon les modalités de l'alternance avec une visite pédagogique en entreprise qui a lieu systématiquement à mi-parcours du stage. Un suivi individualisé avec le chef d'entreprise et l'étudiant est mis en place à chaque retour de période en entreprise. Cette formation est ouverte à des personnes ayant validé un diplôme niveau III (bac +2). Sinon, une validation des études (VES) ou des acquis professionnels (VAP) devra être effectuée.



Brèves



WorldSkills 2019, c'est parti!

Les sélections régionales de la 45e édition des Olympiades des Métiers auront lieu au 1er trimestre 2018. Elles se dérouleront sur un site unique (tous métiers confondus) en Bretagne du 8 au 10 février à Saint Brieuc, en Normandie du 5 au 7 avril à Caen, en Nouvelle-Aguitaine du 23 au 25 mars à Bordeaux et dans les Pays de la Loire les 16 et 17 mars à Angers. Pour les autres régions, les épreuves se tiendront dans des établissements partenaires à des dates distinctes en fonction des métiers. La finale nationale aura lieu à Caen du 28 novembre au 1er décembre 2018 et la compétition internationale à Kazan en Russie, du 29 août au 3 septembre 2019. www.worldskills-france.org

CCCA-BTP: un plan pour l'apprentissage

Face au déclin de ses effectifs d'apprentis dans le BTP, le réseau du CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du BTP) a mis au point un plan stratégique, défini sur 3 ans en co-construction avec le réseau paritaire, pour mieux adapter la capacité des CFA à former les apprentis en adéquation avec les besoins des entreprises. Le CCCA-BTP a perdu 41 % des effectifs d'apprentis dans le réseau paritaire depuis 2008.



Concours MOF: épreuves qualificatives

Les épreuves qualificatives du concours « Un des meilleurs ouvriers de France » pour la peinture décor et la peinture d'intérieur ont eu lieu au lycée Benjamin Franklin (77) en deux sessions en octobre dernier. Sur les 40 candidat(e)s qui se sont présenté(e)s, 10 ont été retenu(e)s en peinture d'intérieur et 4 en peinture décor. Les sujets de l'épreuve finale sont en ligne. Pour le métier de solier, il n'a pas été organisé d'épreuve qualificative.

www.meilleursouvriers defrance.org



Lancement du concours MAF 2018

Les apprentis ou élèves en formation initiale (CAP, Bac Pro), âgés entre 16 et 23 ans, peuvent participer au concours « Un des meilleurs apprentis de France ». Les jeunes ont encore jusqu'au 31 janvier pour s'inscrire. Le concours national se déroulera en juin 2018 après les épreuves départementales et régionales. L'an dernier plus de 6000 jeunes se sont inscrits dans plus de 90 métiers différents. www.meilleursouvriers

defrance.info



TAXE D'APPRENTISSAGE

Soutenez Actions 3PF et la filière de la finition

Depuis plus de dix ans, l'association Actions 3PF mène des opérations pour valoriser l'image de tous les métiers de la filière finition et susciter des vocations auprès des jeunes. Parmi ces actions, le bus des métiers de la finition qui va dans les collèges pour promouvoir ces métiers auprès des jeunes, les Rencontres Régionales visant à favoriser au niveau local la mise en réseau des professionnels et enseignants de la filière, infopro-finition.com, le site de ressources pour les enseignants sur les nouveaux produits et les évolutions techniques des industriels et une newsletter mensuelle qui met en lumière les actualités du secteur auprès d'un tiers des enseignants de la filière (CCCA BTP et Éducation nationale). Pour poursuivre et développer ses actions, l'association a besoin de votre soutien par le versement d'une partie du « hors quota » de la taxe d'apprentissage. Actions 3PF est une des rares associations nationales à bénéficier d'une habilitation délivrée par le ministère de l'Education nationale, lui permettant de collecter cette partie de la taxe d'apprentissage pour son financement. Elle est éligible à recevoir 26% du « hors quota », au titre des « activités complémentaires, catégorie centre d'information et d'orientation ». Pensez à affecter ces 26 % du « hors quota » à Actions 3PF, 42 avenue Marceau, 75008 Paris, lors de votre déclaration. Pour que ces fonds parviennent effectivement à l'association, il est indispensable de préciser à votre organisme collecteur que le bénéficiaire est Actions 3PF, sans oublier de préciser « activité complémentaire » dans les cases réservées au « hors quota ». Rappelons que cette affectation à Actions 3PF ne modifie pas votre contribution habituelle à une école ou un CFA. Vous avez jusqu'au 28 février 2018 pour déclarer et verser votre taxe d'apprentissage.

QUALITE DE L'AIR ET CONFORT

Obligations de surveillance au 1er janvier 2018











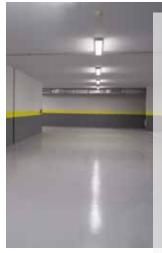
La solution économique, simple et efficace Label'ONIP Clean'R







NOUVEAUTÉS JANVIER 2018



LA GAMME ZAPAFOR DE SOFRAMAP

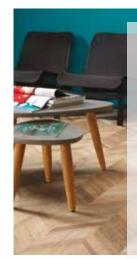
Dédiée aux sols et aux surfaces horizontales à usage domestique ou modéré, en intérieur et extérieur, cette gamme se compose de Zapafor Hydrotec, peinture en phase aqueuse pour sols et murs, à base de résines méthacryliques et acryliques; de Zapafor Fix S, fixateur en phase solvant utilisable en couche d'impression des supports en béton et de Zapafor Evolution, peinture monocoposant aux résines alkydesuréthanes. Disponible en 15 I, 4 I et 1 I. www.soframap.com



GAMME DE PEINTURES FACADE DE PRB

PRB lance quatre peintures prêtes à l'emploi : PRB Peinture Pro Silo Protection (peinture additivée de résine siloxane), PRB Peinture Pro Silicate (peinture minérale à base de silicate de potassium), PRB Peinture Pro Semi-Epaisse (revêtement semiépais souple ignifugé adjuvanté de résine siloxane) et PRB Peinture Pro Imperméable (revêtement d'imperméablisation). D'aspect mat, mat profond ou velouté, la gamme offre une bonne résistance à l'encrassement.

www.prb.fr Tél. 02 51 98 10 10



TARALAY IMPRESSION DE GERFLOR

La collection vinyle rouleau Taralay Impression affiche une large palette de décors aux motifs et couleurs étonnants : effets bois, textiles, minéral, motifs ou unis. Pour cette gamme, Gerflor propose trois solutions de pose : pose traditionnelle en pose collée, pose rapide Taralay Impression Fix & Free 740 (pose de l'adhésif avant installation du sol) et pose rapide Taralay Impression 3F (Fast-Fix-Free) avec un rouleau pré-adhésivé.

www.gerflor.fr
Tél. 0810 569 569



CLEAN'ODEUR D'ONIP

Cette formule brevetée permet de détruire les odeurs de gras et de cuisine, corporelles, de tabac, d'humidité et de moisissure. Utilisable en neuf ou en rénovation sur tous types de supports ou d'impressions, cette gamme est destinée à la rénovation et à la décoration des murs et des plafonds en habitat privé ou collectif. Déclinée en trois finitions (mat, velours et satin), Clean'Odeur est disponible en plus de 2000 teintes réalisables en machine à teinter.

Tél. 01 46 72 30 95



AFX 110 DE BOSTIK

Avec un tack initial de 110 kg/m², ce nouveau mastic acrylique de fixation simplifie considérablement la pose de tous les éléments d'agencement ou de décoration. Grâce à un effet de ventouse impressionnant en simple encollage, il permet notamment de fixer facilement les objets lourds ou de grande longueur : plinthes, moulures, tasseaux, lambris, etc. A l'intérieur, AFX 110 est compatible avec tous types de matériaux.

Tél. 01 64 42 13 36

NOUVEAUTÉS

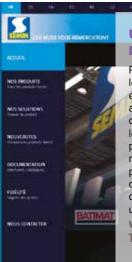
JANVIER 2018



MAT PREMIUM DE CAPAROL

Caparol lance Mat Premium, une peinture mate haute résistance. Disponible dans un large éventail de teintes des plus foncées aux plus vives, en passant par les tons pastel et le blanc, Mat Premium est une peinture qui offre une finition soignée et durable pour une décoration murale de haut standing. Grâce à sa technologie micro-billes, Mat Premium est lessivable et résiste aux nettoyages répétés.

www.caparol.fr Tél. 03 22 38 39 40



UN NOUVEL ÉCRIN POUR LES PRODUITS SEMIN

Plus clair, plus simple et plus convivial, le site internet de Semin a été entièrement repensé pour répondre aux exigences des utilisateurs et distributeurs. Optimisée pour tous les écrans, cette interface responsive permettra de trouver les produits recherchés par les peintres, plâtriers, plaquistes et carreleurs. Chacune des fiches techniques et vidéos de démonstration nécessaires à leur utilisation ont été améliorées.

www.semin.com Tél. 03 82 83 53 57



UNIKOSOL MONOKRYL D'UNIKALO

Peinture de sol monocomposant satinée à base de résine méthacrylique en phase aqueuse, Unikosol Monokryl s'emploie en intérieur comme en extérieur. Applicable en deux couches sans fixateur, elle présente une très belle opacité sans jaunissement même dans l'obscurité prolongée. Une fois sa dureté définitive obtenue, elle offre une bonne résistance aux rayures, UV, pneus chauds et à l'encrassement.

Tél. 05 56 34 23 08



DESSO AIRMASTER ATMOS DE TARKETT

Se déclinant désormais en 12 couleurs, la collection de moquette Desso Airmaster Atmos propose un large choix de tons gris neutre et de teintes rouges et jaunes vibrantes pour un intérieur à la fois chic et moderne. La dalle de moquette en velours bouclé structuré intègre une technologie brevetée unique qui capture et retient les poussières fines, améliorant la qualité de l'air intérieur.



STOTHERM CLASSIC

Répondant à la réglementation feu, le système d'ITE StoTherm Classic sur laine de roche apporte une solution qui permet de mixer les isolants en polystyrène et laine roche sans interruption de système d'ITE. Le sous enduit StoArmat Classic plus, prêt à l'emploi, lui confère une résistance à la fissuration ainsi qu'aux chocs.

www.sto.fr Tél. 01 34 34 57 00

Assurer ses risques professionnels, c'est bien. Être conseillé et accompagné, c'est mieux!



Avec SMABTP, à chaque métier son contrat sur mesure et son conseiller spécialisé.

Votre conseiller expert ajuste les solutions qui couvrent l'ensemble de vos risques. Vous obtenez ainsi la protection dont vous avez réellement besoin pour vos chantiers, votre entreprise et vos clients. Des solutions d'assurance en matière d'épargne, de retraite, de prévoyance et de santé peuvent également vous être proposées par SMAvie.

Parce que chaque profession est unique, nous déclinons nos solutions d'assurance par métier depuis près de 160 ans.

Notre métier : assurer le vôtre



Découvrez toutes nos solutions d'assurance de personnes (dirigeants et salariés), de biens professionnels et d'activités.

www.groupe-sma.fr



SMABTP, société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des assurances RCS PARIS 775 684 764 - 8 rue Louis Armand - CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

NOUVEAUTÉS

JANVIER 2018



SHOWTIME DE FORBO

Forbo présente sa nouvelle collection des textiles aiguilletés qui se coordonnent, autorisant une signature design, tout en conjuguant acoustique, résistance au trafic, hygiène et facilité d'entretien. Exclusivement fabriqué sur le site de production rémois, ce concept, composé de trois gammes en lés de 2 mètres et complété par la collection des plinthes assorties, est destiné aux zones de circulation et aux chambres.

www.forbo-flooring.fr
Tél. 03 26 77 86 35



ALPHA CLASSIC DE SIKKENS

Cette nouvelle gamme complète de peintures allie qualité Sikkens et prix accessibles. Conçue pour travaux courants, elle répond à tous les critères de qualité : grande opacité, bonne blancheur, séchage rapide, recouvrable dans la journée. Applicable à la brosse, au rouleau, au pistolet pneumatique ou à l'airless. Composée d'un primaire, d'un mat, d'un velours et d'un satin, la gamme Alpha Classic est disponible dans les 20170 teintes du nuancier 5051. www.sikkens.fr



GAMME DE NEZ DE MARCHE DE WATCO

Le « Nez de Marche Agrippant » et sa déclinaison, la « Grande Plaque Agrippante », sont destinés à la sécurisation des rampes, passerelles, issues de secours, escaliers, mezzanines et les zones de circulation piétonne de moyenne intensité. Conforme à la réglementation avec sa largeur de 55 mm, la surface résiste aux produits chimiques.

www.watco.fr
Tél. 03 20 52 77 77



U-TACK D'UZIN

Uzin France propose désormais la colle sèche polyvalente pour les plinthes et les remontées en plinthes. Outre davantage de confort à la pose, ce ruban adhésif universel hautes performances apporte à l'utilisateurs de la rapidité, propreté, efficacité. Grâce à sa nature sans solvant, Uzin U-Tack ne présente aucun risque et aucun danger pour l'utilisateur et les occupants des locaux. http://uzin.fr/



SIGMAFLEX 2000S MONO MAT

Avec ce système façade 3 en 1 d'aspect mat minéral, les peintres réaliseront en une seule opération, l'impression, la couche intermédiaire et la finition. Grâce à son mat profond, il masque les défauts du support et assure également le traitement des fissures. D'un effet perlant à base siloxane, Sigmaflex 2000S Mono Mat résiste à l'encrassement dans le temps tout en conservant une bonne microporosité.

www.sigmacoatings.fr
Tél. 01 57 61 00 00

MAGAZINE ÉDITÉ PAR CLUB ALLIANCE 9, rue La Pérouse 75784 Paris cedex 16 | Tél. 01 40 69 53 73 | www.cluballiance.fr | E-mail: contact@cluballiance.fr | N° ISSN: 1764-0709 | Président du Club Alliance - Directeur de la publication: Bruno Poilpré | Rédacteur en chef: Yves Labbé | Rédactrice en chef adjointe: Frédérique Foncelle | ONT COLLABORÉ AU NUMÉRO 174: Luc Bachélerie, Corinne Bailly, Philippe Cluzeau, Pierre Couque, Nicolas Dembreville, Stéphanie Lacaze, Didier Le Gorrec, Stéphane Miget, Yona Ong, Grégoire Remund, Mélinda Routier, Michaela Tumpach | Publicité: Club Alliance | Maquette: Lenox | Impression: Imprimerie VINCENT | Photo couverture: Arte | La revue Reflets & Nuances est distribuée gratuitement.



StoTherm Classic® sur Laine de Roche

Une nouvelle star de l'ITE est née!



Sécurité incendie

Classement système A2 s1-d0 : isolant A1

Durabilité

Forte résistance aux chocs et à la fissuration

Budget maîtrisé

Possibilité de mixer la Laine de Roche et le PSE

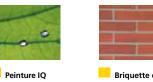
Confort d'utilisation

Solution prête à l'emploi

Liberté d'expression Large choix d'aspects,

matières et couleurs

Des possibilités de finitions inattendues et uniques







Technology

Briquette de narement

Sto-Ecoshapes





Enduit X-Black

StoDéco Profil

Découvrez en vidéo tous les avantages du systeme StoTherm Classic® sur Laine de Roche sur la chaîne

Youtube Sto France et rejoignez-nous sur in V III Vuilli











FRENCH COUTURE

l'Esprit Couture est à vos pieds

